



Rapport annuel 2024-2025

Table des matières

Table des matières	3
Remerciements	4
Liste des acronymes.....	5
Un organisme qui marque et se démarque.....	7
Portrait d'Ex aequo.....	7
Ex aequo en chiffres.....	7
Mot du président et de la directrice générale.....	8
Mobiliser.....	10
Nos principales mobilisations cette année.....	11
Participer.....	16
Comités.....	16
Portrait d'un membre.....	22
Éducation populaire.....	23
Vie associative.....	24
Défendre.....	27
Ex aequo solidaire.....	28
Soutien à la militance.....	30
Santé et services sociaux.....	31
Habitation.....	34
Vie municipale.....	40
Transport.....	44
Parentalité.....	49
Sécurité alimentaire.....	53
Le service Oxili au quotidien.....	55
Communiquer.....	62
Administrer.....	71
Un conseil d'administration déterminé et engagé!.....	74

Remerciements

Ex Aequo ne pourrait accomplir sa mission sans la contribution financière de:



Centraide
du Grand Montréal

Québec 

Merci !

Liste des acronymes

- ADCD : agent de défense collective des droits
- AGRTQ : Association des Groupes de ressources techniques du Québec
- ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain
- ASDCM : Association des Sociétés de développement commercial de
- BANQ: Archives de la Bibliothèque et archives nationales du Québec
- CAAU : Comité associatif en accessibilité universelle
- CDPQ : Caisse de dépôt et placement du Québec
- CES : Chèque emploi-service
- CIUSSS Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CISSS-MO16 : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-
- CLSC : Centre local de services communautaires
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- CODDPSH : Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap
- CRACH : Collectif de recherche et d'action sur l'Habitat
- CRE : Conseil régional en environnement
- FRAPRU : Front d'action populaire pour le réaménagement urbain
- GALOPH : Groupe d'Accélération pour l'Optimisation du Projet de l'hippodrome
- HLM : Habitation à loyer modique
- MSSS: Ministère de santé et services sociaux
- OCPM : Office de consultation publique de Montréal
- OMHM : Office municipal d'Habitation de Montréal
- OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec
- PAAC : Programme d'aide à l'accessibilité des commerces
- PAD : Programme d'adaptation de domicile
- PHAQ : Programme habitation abordable Québec
- PPMADR : Projet de plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé
- PSH : Personnes en situation de handicap



Liste des acronymes (suite)

- PSL : Programme de supplément au loyer
- PUM 2050 : Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de Montréal
- RAAMM : Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
- RAANM : Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal
- RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
- RBQ : Régie du bâtiment du Québec
- ROPASOM : Regroupement des organismes pour aînées et aînés du Sud-Ouest de Montréal
- RUTA : Regroupement des usagers du transport adapté
- SAD : Soutien à domicile
- SCAEC : Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne
- SDC : Société de développement commercial
- SEIZE : Solidarity Economy Incubation Zone (for Entrepreneurs)
- SHQ : Société d'habitation du Québec
- STM : Société de transport de Montréal
- TCRPAM : Table de concertation régionale sur les personnes proches aidantes de Montréal
- TROVEP : Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire
- UQÀM : Université du Québec à Montréal



Un organisme qui marque et se démarque

Portrait d'Ex aequo

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Nous faisons la promotion de l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale.

Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité, l'action citoyenne et la sécurité alimentaire.

La promotion et la défense des droits chez Ex aequo se réalisent par des activités par et pour les membres qui peuvent prendre différentes formes : information, formation, sensibilisation, représentation, concertation, mobilisation et dénonciation.



Ex aequo en chiffre

- 127 membres
- 58 % sont des femmes
- 39 % sont des hommes
- 3 % sont d'un autre genre
- 11 % ont entre 18 et 34 ans. 58 % ont entre 35 et 64 ans. 31 % ont plus de 65 ans.
- 56 % de nos membres le sont depuis plus de 3 ans !
- 37 % sont membre depuis plus de 9 ans !
- 10 personnes composent l'équipe de travail
- 7 thématiques de défense collective des droits

Mot du président

La CAQ m'handicape !

L'année, 2024-2025, est sans contredit marquée par une forte montée de la droite et de l'extrême droite dans plusieurs pays d'Europe. Elle prend de l'ampleur aux États-Unis depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Le Canada n'est pas épargné, on constate de plus en plus un courant de droite qui traverse d'un bout à l'autre le pays. Le capacitisme et l'eugénisme vont malheureusement de pair avec cette montée. La CAQ ne donne pas sa place. Les décisions et les politiques du gouvernement caquiste tendent à le démontrer.



Ces derniers mois, la CAQ nous inflige des mesures d'austérité sans précédent. On entend parler de coupures financières importantes dans les organismes d'aide à l'emploi, de compressions de services dans les secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que dans le logement social, etc. Le filet social est vraiment malmené ces temps-ci.

Plus spécifiquement pour les personnes en situation de handicap, de grands reculs ont lieu actuellement. Pensons aux exigences en accessibilité universelle du programme AccèsLogis qui n'ont pas été transférées dans le Programme habitation abordable Québec (PHAQ) à la suspension pour une période indéterminée du Programme d'adaptation de domicile (PAD), à l'arrêt du financement de nouveaux des ascenseurs dans le métro, aux hauts fonctionnaires et élus qui songent sérieusement faire payer les usagers et usagères une partie des coûts du service de soutien à domicile qu'ils et qu'elles reçoivent, etc., et ce dans un contexte de crise climatique.

Voyant que la CAQ ose mettre la hache dans des gains que le milieu des personnes en situation de handicap a obtenus après de longues et chaudes luttes, cela soulève la colère et l'indignation. Aujourd'hui, nous invitons les militants et militantes à transformer cette colère en énergie combative en participant aux actions collectives de défense des droits, telles que les manifestations ou les actions dérangeantes.

Cette année, la Causerie annuelle a essentiellement porté sur les actions et les stratégies à mettre en œuvre dans cette conjoncture sociale, économique et politique. La nouvelle formule de la Causerie annuelle se veut davantage en lien avec le contexte dans lequel la société québécoise évolue ce qui permet à Ex aequo de raffiner ses stratégies d'actions. C'est un rendez-vous à ne pas manquer l'an prochain!

Mot du président (suite)

Le 5 juillet prochain, deux employéEs d'Ex aequo partiront à la retraite. Yves Marineau a été adjoint administratif et comptable, pendant 28 ans, chez Ex aequo. Pour sa part Marie Turcotte a travaillé, 32 ans, chez Ex aequo, dont 8 ans à titre de directrice générale. Cher Yves et chère Marie, vous pouvez partir la tête haute, car vous avez fait grandir l'organisme et nous vous en remercions très chaleureusement. Grâce, entre autres, à votre contribution, Ex aequo est d'attaque pour dénoncer plus que jamais les injustices sociales et poursuivre le combat avec ses militants et militantes ainsi que les nombreux groupes alliés du milieu communautaire.

Bonne assemblée à vous tous et toutes et n'oubliez pas de recharger vos batteries car nous dénoncerons les injustices sociales avec énergie en 2025-2026

Patrick Desjardins, Président

Mobiliser

La mobilisation chez Ex aequo, c'est du sérieux !

Chaque année, selon les priorités des membres et les dossiers de l'heure, Ex aequo organise ou collabore à plusieurs campagnes de mobilisation. Celles-ci sont l'essence même de notre action en défense collective des droits ! En 2024-2025, Ex aequo s'est adapté aux défis actuels en menant des campagnes innovantes pour sensibiliser et mobiliser. Alors que le paysage changeait, nous avons trouvé de nouvelles façons de nous rassembler et de faire entendre notre voix.



Cette année, Ex aequo a été à l'avant-garde de la mobilisation, lançant des campagnes de sensibilisation uniques pour susciter l'engagement et l'action. Parmi ces initiatives, notre campagne d'envoi de lettres trouées a captivé l'attention et a incité à l'action. En utilisant une approche créative, nous avons réussi à transmettre des messages percutants et à rallier un large public à notre cause.

Grâce à ces efforts, nous avons vu une participation active de nos membres, avec une implication remarquable dans nos campagnes et événements. Cette année, Ex aequo a été fier de voir ses membres participer à diverses activités de mobilisation, démontrant ainsi notre engagement continu envers notre mission et nos valeurs.

Ensemble, nous avons surmonté les obstacles, prêts à continuer à faire une différence dans notre communauté et au-delà. Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cette année aussi spéciale et significative.

En 2024-2025, la mobilisation chez Ex aequo s'est traduite par...

- La participation des membres d'Ex aequo à 13 événements de mobilisation organisés par des organismes alliés



Manifestation pour le transport en commun, 26 juin 2024



Nos principales mobilisations cette année

Chaîne humaine pour les ascenseurs du métro, 30 octobre 2024.

Ex aequo a organisé une grande manifestation avec le soutien de la TROVEP, le CODDPSH et la FSAC pour exiger de la CAQ qu'elle s'engage de nouveau à financer les ascenseurs prévus pour les prochaines années pour plusieurs stations de la STM. Les participantEs ont pu former une longue chaîne humaine autour de la station de métro Papineau dans le quartier Centre-Sud, une des nombreuses stations qui ne sont toujours pas accessibles à toute personne ayant une déficience motrice.



Une centaine de personnes dont une dizaine de membres se sont mobilisées pour cette action et quelques uns sont venus s'entretenir avec nous.

Manifestation pour le Jour de la Terre, 21 avril 2024.

La TROVEP a organisé un contingent communautaire à lequel nous nous sommes joints. Malheureusement, nous constatons un manque de mobilisation par rapport aux dernières années.

Manifestation pour un Centre-Sud féministe, 25 avril 2024.

Ex aequo a été représenté par Hugo, agent de défense collective des droits, lors de cette manifestation organisée dans l'arrondissement Centre-Sud, où étaient situés nos bureaux. Nous souhaitons apporter notre soutien aux groupes féministes avec lesquels nous collaborons, comme Action Femmes et Handicap. Une centaine de personnes se sont mobiliséEs pour l'occasion.

Manifestation contre le saccage du filet social, 3 mai 2024.

Nous avons participé à la manifestation organisée par le FRACA, qui venait clore la semaine d'action menée par l'OPDS dans le cadre de leur semaine de grève sociale. Quelques employéEs d'Ex aequo étaient présentEs parmi les 60 personnes rassemblées devant les bureaux du Premier ministre Legault. Le message portait sur la qualité, l'accessibilité et la gratuité des services publics.

Nos principales mobilisations cette année

Manifestation contre la privatisation en santé, 27 mai 2024.

Ex aequo a participé à l'action organisée par la FSAC-CSQ pour dénoncer la privatisation en santé, en collaboration avec la fédération syndicale à laquelle est affilié le syndicat d'Ex aequo. Des entrevues médiatiques ont également eu lieu durant l'événement.

Manifestation contre l'expulsion du CCR, 4 juin 2024.

Cinq travailleurs et travailleuses et deux membres d'Ex aequo se sont joints à une manifestation organisée par le Centre Communautaire Radisson (CCR) pour dénoncer leur expulsion imminente de leurs locaux.

L'action, qui a rassemblé environ 60 personnes, a contribué à leur mobilisation. Le CCR a depuis réussi à trouver de nouveaux locaux.



Manifestation NON au Recul, 5 juin 2024.

Le CODDPSH a organisé une action devant les bureaux de François Legault. Une soixantaine de personnes, dont la quasi-totalité de l'équipe d'Ex aequo et trois de nos membres, ont participé à la mobilisation sous le soleil et le bruit des tambours.



Nos principales mobilisations cette année

Manifestation pour le transport en commun, 26 juin 2024.

Le comité mobilité de la TROVEP, auquel participe Ex aequo, a organisé une manifestation pour exiger des investissements majeurs dans le transport en commun. Huit employéEs et cinq membres d'Ex aequo étaient présents parmi la centaine de participantEs. Le cortège est parti du Square Saint-Louis jusqu'au Square Viger.

Campement du FRAPRU à Québec, 14 et 15 septembre 2024.

Une petite délégation de membres et Martin, agent de défense collective des droits, se sont rendus à Québec pour participer au camp du FRAPRU, une action d'occupation dénonçant la crise du logement. Le campement a été rapidement démantelé par les forces policières, révélant une intolérance croissante envers les actions prolongées.





Nos principales mobilisations cette année

Manifestation pour l'accessibilité universelle, 15 septembre 2024.

Ex aequo a pris part à une manifestation pour l'accessibilité universelle organisée par le citoyen François Bernier. Trois membres et un travailleur d'Ex aequo étaient présents parmi les 200 participantEs, marchant du Plateau-Mont-Royal jusqu'au Village Gai.



Manifestation pour l'accessibilité du transport collectif, 1er novembre 2024.

Nous avons participé à une manifestation organisée par Justice Climatique Montréal et Écologie Populaire. Ex aequo a pris la parole pour revendiquer l'accessibilité du transport en commun et le financement des ascenseurs. L'événement a réuni environ 200 personnes.

Perturbation de la mise à jour économique, 22 novembre 2024.



Avec le soutien de la TROVEP de Montréal et du MÉPACQ, Ex aequo a perturbé la mise à jour économique du ministre Éric Girard à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Environ 20 personnes, dont plusieurs de nos membres, étaient présentes malgré le mauvais temps.



Nos principales mobilisations cette année

Manifestation pour le droit au logement, 13 mars 2025.

Le comité mobilisation du CODDPSH a organisé une manifestation pour le respect du droit au logement des personnes en situation de handicap. Environ 50 personnes, incluant cinq travailleurs et travailleuses et trois membres d'Ex aequo, ont participé. L'action a débuté à l'intérieur du Palais des Congrès avec des prises de parole et des performances bruyantes.



Manifestation pour la justice fiscale, 25 mars 2025.

Nous nous sommes joints à la manifestation organisée par le FRACA, en réponse à celle annulée en février. L'action s'est déroulée au centre-ville de Montréal, en soutien à la Coalition Main Rouge et à ses revendications pour une réelle justice fiscale.



Participer

La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo

Pour Ex aequo, la participation à la vie associative constitue la colonne vertébrale de son action communautaire. En 2024-2025, cet engagement collectif a pris plusieurs formes dynamiques, témoignant de la vitalité de notre organisme et de l'implication active de ses membres.



Cette année encore, Ex aequo a placé l'écoute et l'inclusion au cœur de sa démarche participative. Chaque activité proposée, chaque rencontre organisée avait pour objectif principal de favoriser les échanges entre membres, d'encourager la prise de parole, et de valoriser la diversité des expériences de vie et des perspectives. En multipliant les occasions de dialogue, Ex aequo a ainsi renforcé le lien entre ses militantEs, permettant à chacun et chacune d'apporter sa contribution unique à notre communauté.

En 2024-2025, la participation chez Ex aequo s'est traduite par...

- 27 rencontres des comités thématiques;
 - 3 ateliers d'éducation populaire.
-

Comités

Nos comités thématiques ont été très actifs encore une fois cette année. Pilotés par un membre de l'équipe de travail, ils ont lieu à intervalle de 4 à 6 semaines. Ces comités sont ouverts à toutes les membres intéresséEs par un dossier et qui veulent contribuer à son avancement. Les comités sont, par leur fonctionnement, des lieux de partage permettant à nos membres de communiquer leurs vécus et expériences, de collectiviser les enjeux et de les politiser. Rappelons que les membres des comités formulent les revendications, identifient les stratégies et participent à la réalisation de celles-ci.

Santé et services sociaux

Le comité Santé et services sociaux s'est réuni à 6 occasions en 2024-2025. Ce sont en moyenne 3 membres qui ont participé à ces rencontres.

Face à l'enjeu de la basse participation de nos membres, nous avons essayé une nouvelle formule en 2025, réalisée en collaboration avec notre service Oxili. Ces rencontres particulières du comité, que nous avons nommé les espaces CES, portaient sur le chèque emploi-service.



Les espaces CES étaient ouverts aux personnes alliées touchées par les enjeux du programme afin de créer une coalition capable de mobiliser autour de ceux-ci. Le 11 septembre, le comité s'est réuni après une pause estivale pour faire le point sur l'état du dossier du chèque emploi-service. Nous y avons fait part d'une rencontre frustrante en juin 2024 avec la députée du gouvernement Maryline Picard. Cette dernière faisait la même promesse qu'en juin 2023 que le nouveau cadre de référence sortirait à l'automne et qu'il ne toucherait pas à la question des salaires des préposéEs. Nous avons fait cette rencontre en compagnie du groupe Parents pour toujours, qui est devenu un partenaire important dans cette lutte. Nous informons les participantEs que nous avons fait une sortie commune à la suite de cette rencontre avec la députée pour dénoncer l'inaction du gouvernement dans ce dossier. Nous parlons aussi de plusieurs manifestations à venir pour l'automne et de la pertinence de mettre à jour notre plateforme de revendications en santé et services sociaux.

Le 15 janvier, nous tenons le premier espace CES et la participation à la rencontre de plus de 40 personnes dépasse nos espérances. Le groupe convient qu'il souhaite travailler à augmenter la pression sur le gouvernement dans le dossier du chèque emploi-service. Nous abordons la question des coupures au soutien à domicile. Plusieurs personnes craignent de perdre des services. Le démarrage de Santé Québec vient alimenter l'incertitude.

Le processus d'évaluation des besoins est dénoncé par plusieurs personnes comme hostile : les gens craignent d'être piégés et qu'une mauvaise réponse conduise à une baisse des services. Il n'est pas adapté non plus aux besoins des personnes qui ont recours au SAD pour des raisons autres que le vieillissement. On souligne aussi devoir livrer un double combat quand 2 conjointEs ont besoin de SAD. Les enjeux habituels du manque cruel d'heures de service et du bas salaire des préposéEs ressortent. Ces enjeux rendent l'embauche difficile et les gens doivent souvent déboursier de leur poche pour bonifier le taux horaire et avoir plus de services. Il y a un consensus de continuer avec la formule de rencontre de l'espace CES pour organiser des moyens de pression.

Habitation



Lors de la rencontre du 15 octobre 2024, les 4 membres présentEs ont d'abord discuté de la réponse de la ministre de l'Habitation aux questions écrites qui lui avaient été transmises par le député Andrés Fontecilla. Nos questions concernaient le fait que les normes d'accessibilité et les subventions qui existaient dans le programme Accès Logis n'existent plus dans le nouveau Programme Habitation abordable Québec (PHAQ) et lors d'ententes hors programme comme celle conclue avec Mission Unitairés.

La réponse de la ministre fut décevante. La lettre reçue mentionne d'abord que les projets financés par des fonds publics doivent respecter le minimum prévu au Code de construction du Québec que nous jugeons justement inadéquat et insuffisant. Elle mentionne ensuite que les personnes ayant besoin d'adaptations pourront faire une demande au Programme d'adaptation de domicile (PAD) une fois qu'elles déménageront, plutôt que de faire installer les adaptations au moment de la construction (ce qui coûtera évidemment beaucoup plus cher). Il fut également question des nouvelles concernant Namur-Hippodrome et des mémoires en cours de rédaction ou à venir (PUM 2050, Place Versailles, PPMADR, Couvent des Franciscains).

La rencontre du 15 janvier dernier, à laquelle 4 membres ont participéEs, fut l'occasion d'établir notre Plan d'action pour réagir à l'annonce par Québec de la suspension du Programme d'adaptation de domicile (PAD), faute de financement suffisant. Rappelons que la ministre de l'Habitation venait justement de nous répondre que les personnes qui ne pouvaient plus obtenir de subventions pour mettre en place les adaptations qu'elles avaient besoin au moment de la construction du logement pourraient faire une demande au PAD lorsqu'elles y déménageront, peu de temps avant l'annonce de la suspension de ce même programme. Il fut décidé d'entamer une campagne de lettres aux ministres et députéEs, d'organiser des manifestations et de solliciter l'appui des éluEs municipaux à ce sujet. Nous avons également discuté de la nouvelle norme CSA « Logements prêts à l'accessibilité » en cours d'examen public et des nouvelles concernant le transfert de la gestion du Programme de supplément au loyer (PSL) pour personnes à mobilité réduite auparavant gérés par le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau et qui a été transféré à l'OMHM.

Accessibilité universelle – Ville de Montréal

Il y a eu 3 rencontres du comité Montréal accessible au cours de la dernière année ainsi qu'une rencontre tenue conjointement avec le comité Transport et une avec le comité Habitation. Les 5 personnes présentes lors de la rencontre du 23 octobre ont discuté de l'avancement des travaux par la Ville pour agrandir les débarcadères pour personnes en situation de handicap qui n'avaient pas déjà une longueur de 7,2 mètres, pour que ces personnes puissent bénéficier de la nouvelle procédure de déneigement. Ce fut également l'occasion de discuter de la fin du Chantier en accessibilité universelle de la Ville de Montréal et de la nouvelle structure de gouvernance qui a été proposée.



Lors de la rencontre du 6 février dernier, qui a réuni 6 personnes, ce fut l'occasion de faire un premier bilan de la nouvelle procédure de déneigement des débarcadères pour personnes en situation de handicap et de sa mise en œuvre. Les membres présentEs ont souligné que la norme selon laquelle ils doivent être déneigés maximum 8 heures après la fin d'une précipitation n'est souvent pas respectée, la situation s'est tout de même considérablement améliorée comparativement aux dernières années. Il fut également question des suites du Chantier en accessibilité universelle, du Plan d'action en accessibilité universelle 2024-2030 et des enjeux entourant la mise en place d'une nouvelle structure de gouvernance par la Ville. Les membres furent également informéEs que nous avons entamé des discussions avec l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) dans le but de porter une vision commune sur les manières d'améliorer l'accessibilité des commerces.

Il faut aussi souligner l'implication de plusieurs membres dans la réalisation des nombreux mémoires qui furent déposés au cours de la dernière année, notamment pour le Projet de plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PPMADR) et les consultations sur la piétonnisation de la rue Wellington.

Transport



Les membres du comité Transport ont tenu 8 rencontres en 2024-2025. Il y avait en moyenne 5 à 6 militants et militantes à chacune de ces rencontres.

À la rencontre du 22 janvier, les militants et les militantes ont pris connaissance des étapes du projet de mise en commun partielle ou totale des différentes composantes des services de transport adapté œuvrant sur le territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Les membres ont convenu du contenu du vox pop, de sa durée, de la cible, de l'endroit et de l'intervieweur.

Ce vox pop a pour but de dénoncer l'arrêt du financement de nouveaux ascenseurs dans le métro. Au dernier point de la rencontre, les membres étaient invités à partager leur appréciation de la fiabilité des rampes des bus du réseau régulier de la STM. La responsable du comité Transport d'Ex aequo apportera leurs commentaires sur les rampes à la prochaine rencontre du Comité associatif en accessibilité universelle (CAAU) de la STM.

À la rencontre du 26 mars, les militants et militantes du comité Transport ont identifié les aspects à considérer pour le choix du microbus. Le transport adapté de la STM a décidé de se départir de ses minibus. Ces véhicules seront remplacés par un service privé de transport en microbus. Le transport adapté consulte le milieu associatif pour l'aménagement du microbus souhaité. La responsable du comité Transport apportera les recommandations des membres du comité à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports de l'île de Montréal.

Parentalité



Cette année, le comité parentalité ne s'est rencontré qu'une seule fois en raison du faible nombre de parents membres étant disponibles pour les rencontres. Toutefois, des échanges individuels avec des parents en situation de handicap membres et non membres d'Ex aequo ont eu lieu tout au long de l'année afin de recueillir leur vécu et les enjeux qu'ils vivent au quotidien. En tout, c'est un peu plus d'une dizaine de parents qui ont partagé leurs expériences et leurs inquiétudes face au manque de service et aux nombreuses coupes dans les services existants.

Dans le but de favoriser la participation d'un plus grand nombre de parents, le comité parentalité prendra une autre forme pour la prochaine année. Des rencontres de style 5 à 7 de discussion seront organisées et seront ouvertes autant aux parents et futurs parents membres d'Ex aequo qu'à ceux n'étant pas membres. Ce sera l'opportunité de découvrir les expériences d'un plus grand nombre de parents, et qui sait, peut être de recruter de nouveaux membres.

La rencontre du mois de mai 2024 du comité a été l'occasion pour le responsable du dossier parentalité de rencontrer les parents membres d'Ex aequo et d'obtenir leurs témoignages sur les enjeux qu'ils vivent.

Comité ambassadeurs

Cette année encore, Ex aequo a été invité à co-présenter un film documentaire dans le cadre de Cinema Politica, un collectif et une série de films à saveur politique présentés à l'Université Concordia. Cette fois-ci le film présenté était "The Ride Ahead" qui traitait du parcours d'un jeune américain et de son passage vers l'autonomie maintenant qu'il a atteint l'âge adulte. Cette présentation, nous a permis de faire connaître Ex aequo à une cinquantaine de personnes sur place et d'introduire les idées d'accessibilité universelle.



Dans la continuation de notre collaboration avec le Cégep du Vieux-Montréal, le comité a été invité à faire des présentations sur le capacitisme auprès d'étudiants en sciences humaines. Maude et Frédéric ont donc participé à deux cours et rejoins au total environ 60 étudiantEs. Ces présentations ont permis de sensibiliser les étudiantEs à la notion du capacitisme mais également de rencontrer et d'échanger avec certainEs eux-mêmes en situation de handicap. Enfin, dans le cadre de cours des étudiantEs devaient faire l'observation d'actions organisées par des groupes communautaires et certains ont été encouragés à venir à notre action organisée au métro Papineau sur le thème des ascenseurs. Nous étions bien heureux et heureuses de les avoir avec nous!

Nous avons participé de nouveau à la semaine contre le capacitisme organisée au mois de mars. Cette année, nous avons pu parler avec quelques personnes de plus étant donné qu'il s'agit maintenant de la deuxième édition et que l'événement commence à être connu. Le comité était accompagné de Lévis-Simon qui souhaitait profiter de l'occasion pour publiciser ses présentations sur le thème de la parentalité en situation de handicap auprès des professeurs de travail social du cégep mais malheureusement aucun n'est venu s'adresser à nous lors de l'événement. Nous avons quand même pu échanger avec quelques étudiantEs lors de l'événement ainsi qu'avec d'autres travailleurs et travailleuses des organismes invités.

Portrait d'un membre

Un témoignage sur l'impact de leur implication chez Ex aequo dans leur vie et dans la communauté

Cette année, comme témoignage, j'aimerais vous faire connaître l'expérience de François Bourbonnière, membre du comité ambassadeur et du conseil d'administration, qui a participé au Comité citoyen de préparation aux urgences mis en place par la Direction régionale de santé publique de Montréal. Il était la seule personne en situation de handicap parmi un groupe diversifié de 7 à 8 participantEs issuEs de différents milieux sociaux. L'objectif du comité était de recueillir les avis de citoyenNEs sur divers enjeux liés à la santé publique, à travers 5 rencontres thématiques.



Chaque rencontre abordait un thème spécifique : le rôle de la santé publique, la communication d'urgence (ex. : dépliants sur un nouveau service ou numéro antipoison), l'expérience des grandes crises (pandémie, verglas, pannes électriques), le rôle du voisinage en cas d'urgence ou encore les communications d'urgence en cas d'épidémie. Les participantEs étaient invitéEs à partager leurs expériences personnelles, commenter les outils proposés et suggérer des améliorations. François a notamment pu faire valoir les réalités vécues par les personnes en situation de handicap lors de telles situations. Pour une fois, François a eu l'impression que les travailleurs et travailleuses qui l'accueillaient voulaient vraiment lui offrir les meilleures conditions pour qu'ils puissent participer aux rencontres, notamment en choisissant les bons locaux, en l'accompagnant dans l'attente du transport adapté, ou encore en revoyant la formule et les repas. L'expérience a été très positive, tant pour François que pour les membres de l'équipe de santé publique, qui souhaitent renouveler l'initiative. Malgré un processus de sélection rigoureux (entrevues et appel téléphonique), François affirme avec enthousiasme qu'il voudrait participer de nouveau. Il considère que ces rencontres ont été enrichissantes, inclusives et porteuses pour une meilleure prise en compte de la diversité des citoyenNEs de Montréal.

Pour terminer, nous aimerions vraiment voir plus d'initiatives du genre se produire dans le futur. Pour s'assurer que nos villes, nos services, et la lutte aux changements climatiques intègrent réellement les perspectives des personnes en situation de handicap, il faut absolument qu'elles participent aux instances décisionnelles. C'est une question de justice, et c'est ainsi qu'on peut commencer à mettre fin au capacitisme.



Éducation populaire

Cette année, nous avons collaboré avec nos amiEs d'Action Femmes et handicap pour l'organisation d'ateliers. Nous avons choisi de collaborer ensemble car nous souhaitons maximiser la participation aux ateliers, offrir la chance à nos membres respectifs de se rencontrer et de faire connaissance, et notamment parce que les travailleurs et travailleuses de nos deux organismes souhaitent travailler ensemble et tisser des liens de solidarité en raison de nos valeurs communes. Nous avons travaillé sur un cycle d'ateliers sur des sujets variés qui se sont étendus sur la dernière année. Les voici:



souhaitaient travailler ensemble et tisser des liens de solidarité en raison de nos valeurs communes. Nous avons travaillé sur un cycle d'ateliers sur des sujets variés qui se sont étendus sur la dernière année. Les voici:

- Le 30 septembre 2024: Atelier sur le Revenu de base organisé avec Finautonome, auquel 10 personnes ont assisté;
- Le 9 octobre 2024: Atelier sur le Revenu de citoyenneté organisé avec OPDS, avec 7 participantEs;
- Le 16 octobre: Atelier Santé et Services Sociaux donné par Hugo d'Ex aequo, avec 5 personnes.

En plus de ces ateliers, nous avons travaillé sur d'autres qui n'ont pas été donnés cette année. Nous souhaitons mettre à l'essai le matériel développé par le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) pour un atelier nommé "Les escaliers roulants des inégalités". Cet atelier prévu pour le mois de janvier n'a pas eu lieu, faute de participantEs. Nous avons commencé des démarches dans les derniers mois pour tenir un atelier sur la diversité sexuelle, de genre et le handicap, et nous espérons pouvoir l'organiser officiellement dans la prochaine année. Sur le thème des changements climatiques, nous avons invité le CPRF le 26 février à venir présenter un atelier sur ce thème auquel presque toute l'équipe de travail et un membre ont participé, et qui a permis de faire surgir l'idée d'une patrouille météo extrême inspirée de l'escouade neige. Enfin, nous avons également organisé une projection du film Crip Camp et celle-ci a eu lieu au mois d'avril.



Vie associative

La causerie annuelle

Cette année nous avons décidé collectivement d'offrir aux membres une nouvelle formule permettant des discussions sur la conjoncture actuelle ce qui nous a permis d'aborder des thématiques particulièrement sensibles et d'actualité, comme la montée de l'extrême droite, le fascisme, les changements climatiques, et les impacts spécifiques de ces phénomènes sur les PSH. Comme pour les années précédentes, l'objectif était de réfléchir collectivement à des pistes d'action pour l'année à venir, mais en se donnant la chance de sortir des discussions régulières des comités.

Les membres ont partagé lors des discussions leur vécu quotidien en lien avec les grands enjeux qui ont marqué la dernière année et ceux qu'on voit venir pour 2025. Parmi ceux-ci : des logements toujours inadaptés et des craintes quant à l'avenir du PAD, une santé mentale fragilisée par l'épuisement et les reculs engendrés par les politiques de la CAQ, la charge de devoir revendiquer encore et toujours les mêmes demandes depuis maintenant plusieurs décennies.

Ce sentiment d'invisibilité et de devoir « faire pitié » pour obtenir des services nous ont amené à discuter du désespoir, mais aussi de la nécessité de se battre. Le recul des droits et l'entreprise de déconstruction de l'État-providence est largement ressenti, et beaucoup de nos membres et leur entourage doivent aussi souvent composer avec d'autres formes d'exclusion comme le racisme, le sexisme, la transphobie et l'homophobie, aggravant notre marginalisation et notre besoin de nous soutenir collectivement.

De part les présentations et ateliers, les préoccupations exprimées ont été bien au-delà des enjeux locaux. Ensemble, les membres et l'équipe de travail ont discuté d'une escalade de l'instabilité mondiale : menaces nucléaires, tensions entre la Russie et les pays occidentaux, et conséquences directes des changements climatiques, comme les vagues de chaleur, particulièrement dangereuses pour nous. S'ajoute à cela la disparition progressive d'instances démocratiques venant de pair avec la montée du populisme et de l'utilisation agressive de lois censées protéger les élus, réduisant les possibilités d'influencer les décisions publiques ou de revendiquer collectivement nos droits.

Malgré ce contexte sombre, de nombreuses sources d'espoir émergent. Plusieurs des préposéEs avec lesquelles nous travaillons, de même que d'autres alliéEs dans le réseau de la santé nous soutiennent du mieux qu'ils et elles le peuvent malgré les coupes, comme on a pu le vivre lors des discussions autour des soins à domicile. Les groupes comme la TROVEP et ses membres portent nos revendications sans qu'on ait à leur rappeler que nous sommes là.

La lutte contre le capacitisme progresse, un concept qu'on ne nommait pas il y a quelques années et qui est maintenant portée par les plus jeunes militantEs et activistes. Des membres évoquent aussi la possibilité de s'épanouir, même avec les défis actuels, et constatent qu'« avoir quelque chose à perdre » est le signe d'acquis importants à préserver.



Le rôle d'Ex aequo pour la prochaine année est clair: nous devons continuer de nous radicaliser et de paufiner nos stratégies et notre présence dans des actions portées par le communautaire. Face à l'ampleur des enjeux, les membres qui ont participé à la causerie ont demandé à Ex aequo d'organiser encore plus d'actions sur le terrain et en concertation. Cela inclut de :

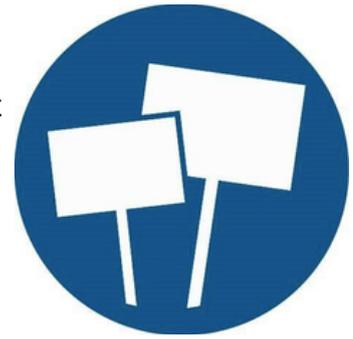
- multiplier les alliances avec d'autres groupes de défense des droits ;
- adopter des actions plus audacieuses, voire dérangeantes ;
- renforcer la participation des membres en continuant à les impliquer dans l'organisation d'action ;
- former les membres pour leur permettre de mieux s'exprimer en public et à participer à des actions dérangeantes ;
- organiser des actions conjointes avec d'autres organisations comme la TROVEP ou le CODDPSH, mais sans se limiter à ceux-ci ;
- soutenir les initiatives de convergence et les mouvements communs, comme sur le droit au logement ou la lutte aux changements climatiques;
- trouver un ou une porte-parole qui pourrait publiciser nos revendications auprès du grand public, qui semble difficile à rejoindre dans le cadre de nos actions habituelles.

Plusieurs actions concrètes ont été évoquées : occupations, blocages de rues ou de bâtiments inaccessibles, envoi de matériel symbolique (couches « souillées », pierres tombales), interventions lors des conseils municipaux, et réutilisation d'actions passées pour illustrer les reculs actuels. Une marche funéraire en lien avec la politique nationale du SAD était également en préparation en date de la causerie annuelle et a eu lieu au mois de mai 2025.



Défendre

Le mandat d'un organisme en défense collective des droits pour les personnes en situation de handicap est d'autant plus important lorsque l'on constate à quel point nos besoins peuvent être oubliés, voire ignorés. Bien que les personnes en situation de handicap représentent une proportion considérable de la population, nous sommes rarement pris en considération dans les prises de décisions et les projets de loi. C'est pourquoi notre mandat est important : nous devons rappeler aux instances décisionnelles notre existence afin qu'ils nous incluent dans leurs décisions. Ex aequo se rallie à certaines occasions à d'autres groupes pour mieux faire avancer ses dossiers, car seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin!



La promotion et la défense collective des droits se réalisent chez Ex aequo de multiples façons, soit par l'information, la sensibilisation, la collaboration, la concertation, la mobilisation, la représentation et la dénonciation. Nos champs d'action sont la santé et les services sociaux, l'habitation, la vie municipale, le transport, le droit à la parentalité, la sécurité alimentaire et la participation citoyenne ! Autant de facettes essentielles à la participation pleine et entière des personnes ayant une déficience motrice dans la société.



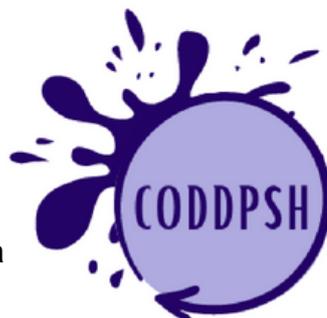
Photo d'Ex aequo, ses membres et ses partenaires lors de la perturbation de la mise à jour économique



Ex aequo solidaire

Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH) :

Le Collectif a pour mission que soit accomplie l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap au sein de la société québécoise. Actuellement, le Collectif regroupe 12 organismes du milieu associatif des personnes en situation de handicap. En plus de participer aux rencontres du CODDPSH, Ex aequo a participé au comité de coordination (COCO). Ce comité a pour but d'assurer les suivis entre les réunions et de voir à la préparation des rencontres du Collectif.



Dans le cadre de notre implication au comité mobilisation du CODDPSH, nous avons participé à l'organisation de la manifestation NON au recul en juin 2024, organisée devant les bureaux du Premier Ministre du Québec, au 770 Sherbrooke Ouest. Les participantEs s'étaient mobiliséEs pour dénoncer les multiples reculs vécus par les personnes en situation de handicap dans la dernière année, notamment le manque de considération pour les enjeux de mobilité, l'expulsion d'organismes comme le CCR de leurs locaux, ou encore la mort de PSH dans le milieu hospitalier par négligence.

Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) :

« Fondée en 1979, la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) est issue du « mouvement populaire » et porte cet héritage à travers ses prises de positions et ses actions. L'organisation maintient une tradition de revendications ainsi qu'un parti pris pour les personnes qui vivent des injustices sociales. Elle fait partie de l'histoire du mouvement communautaire montréalais dans ses efforts de cohésion, dans ses luttes pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome et dans les luttes pour la défense collective des droits. »

Au cours de la dernière année, Frédéric, organisateur communautaire, a participé à 6 rencontres du Comité de Coordination de la TROVEP. En plus des rencontres régulières, nous avons appuyé la TROVEP dans l'organisation de plusieurs activités liées à la vie associative, notamment.

Également, à titre de membre du COCO, Frédéric a participé à une délégation de la TROVEP qui s'est rendu dans le Laurentides pour l'AGA du MÉPACQ, le regroupement national en éducation populaire autonome. Bien que les AGA prennent un format plutôt formel, celle du MÉPACQ permettait aux participantEs de réseauter entre eux et de participer à des ateliers, formations et visionnement de films permettant d'améliorer nos capacités en Éducation Populaire Autonome.



Enfin, nous avons également offert notre soutien au CCR pour l'élaboration d'un outil destiné aux nouveaux intervenants (travail social et en éducation spécialisée) qui devraient les aider à améliorer leurs pratiques pour réellement soutenir les personnes en situation de handicap. Pour l'année 2025, Hugo et Frédéric ont animé des discussions avec les membres du CCR pour en savoir plus sur leur relation avec les intervenantEs du réseau de la Santé et des services Sociaux qu'ils et elles ont connus dans leur vie et comment ces relations auraient pu être meilleures, comment ces personnes auraient pu être des alliés. Nous allons continuer notre accompagnement au cours de l'année prochaine.



Manifestation pour le transport en commun, 26 juin 2024.

Cette année le Centre Saint-Pierre et Ex aequo ont donné la formation "Comment organiser un événement inclusif?" qui a été développée en collaboration entre les deux organisations avec l'objectif d'offrir aux participantEs un tour d'horizon de toutes les facettes de l'inclusion lors de l'organisation d'événements, incluant les enjeux d'accessibilité. Celui-ci a été donné le 3 avril 2024 et le 19 mars 2025 à un public varié de travailleurs et travailleuses du milieu communautaire Montréalais principalement. Nous allons continuer notre collaboration dans la prochaine année pour offrir d'autres formations.

Le samedi 27 juillet 2024, trois membres d'Ex aequo et Frédéric ont assisté à une des promenades de Judy, cette fois à la Plaza Saint-Hubert. Ces activités sont organisées par un collectif de militantEs du milieu des personnes en situation de handicap et vise à "vivre" l'accessibilité des espaces urbains, à la manière des promenades de Jane dont elles sont inspirées. Ces dernières ont plutôt comme objectif de faire la visite des espaces urbains comme piéton dans des villes soumises à la présence grandissante des automobiles. Lors de cette activité, nous étions environ une quarantaine de participantEs et nous croyons qu'il serait intéressant de continuer à y assister dans le futur.

Frédéric a participé à une formation d'un jour sur l'accès inclusif offerte par Patrick Fougeyrollas le 18 avril. Les savoirs recueillis devraient permettre de consolider nos connaissances sur le sujet, notamment pour l'organisation des formations avec le centre Saint-Pierre et du guide d'organisation de manifestations accessibles de la TROVEP.



Santé et services sociaux

L'influence de la droite et de l'extrême droite a marqué 2024-2025. Au Québec, le gouvernement a ordonné à la nouvelle agence Santé Québec de couper 1,5 milliard de ses dépenses et le plus récent budget provincial en est un d'austérité. Aux États-Unis, le département de la santé est maintenant dirigé par un secrétaire qui rejette la science et méprise les groupes minoritaires. Il s'oppose à la vaccination, considère l'autisme comme un fléau à enrayer et censure la recherche scientifique en lien avec les minorités notamment les personnes en situation de handicap.



Les conséquences des décisions américaines en matière de santé publique et sur la recherche en santé auront aussi un impact au Canada. Au même moment, les menaces de la crise climatique envers les personnes en situation de handicap se concrétisent. En juin 2021, plus de 600 personnes sont mortes à Vancouver dans une vague de chaleur extrême. Des données récentes ont recensé que 91 % de ces décès étaient survenus chez des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Une analyse par des chercheurs de différents plans d'adaptation à la crise climatique a révélé que la plupart ne mentionnent même pas les personnes en situation de handicap.

Sur le plan du soutien à domicile, la situation se détériore. Non seulement la réforme du chèque emploi-service promise il y a 3 ans se fait encore attendre, malgré les promesses répétées du gouvernement. Mais une vague de coupures de service au CES a fait les manchettes en décembre. Celle-ci continue de frapper plusieurs de nos membres. Notamment, dans plusieurs CIUSSS montréalais, les nouvelles demandes d'avoir recours au CES sont suspendues depuis plusieurs mois.

En trame de fond de ces coupures, la ministre Sonia Bélanger a annoncé que le gouvernement adopterait une nouvelle politique sur le SAD d'ici la fin de 2025. La ministre dit considérer sérieusement de faire payer les personnes pour leur SAD, en fonction de leur revenu. La Commission des droits de la personne et de la jeunesse a dénoncé cette approche en décembre, la considérant comme un recul de 35 ans sur le principe que personne ne devrait payer du fait de vivre avec des limitations fonctionnelles. Malgré tout, le gouvernement de la CAQ considère encore taxer le handicap en faisant payer les gens pour leur SAD.



En matière de santé et de services sociaux cette année, nos activités de défense collective des droits se sont concrétisées par :

- Organiser des rencontres pour les préposéEs et les personnes usagères du CES, de concert avec le service Oxili. Ces rencontres visent à créer un espace de soutien et un élan vers de la mobilisation. Près de 100 personnes ont participé au total à ces différentes rencontres, ainsi que plusieurs organismes. Cela a mené à l'organisation en cours d'une action dérangeante dans plusieurs régions du Québec.
- Contacter l'ensemble de nos membres qui ont recours au SAD pour dresser un portrait des coupures et des personnes qui les subissent, pour mieux dénoncer ces coupures.
- Transmettre à plusieurs journalistes des preuves de consignes existant dans les CIUSSS de suspendre les nouvelles demandes pour le CES pour des raisons budgétaires, pour créer une pression pour que cette suspension prenne fin. Cette démarche a alimenté le contenu de plusieurs articles parus en décembre sur les coupures au CES.
- Rédiger et publier plusieurs communiqués faisant ressortir les besoins des PSH en lien avec le SAD. Un carnet que nous avons écrit sur l'importance du CES sur le plan des droits de la personne a été publié par la Ligue des droits et liberté.
- Présenter des demandes d'accès aux documents pour garder à jour nos données montréalaises sur le SAD et faire l'analyse de ces données, afin de voir l'évaluation de la situation. Nous voulons entre autres faire le suivi de l'évolution du recours au CES et du nombre d'heures de service pour les adultes avec une déficience physique. Ces données alimentent nos arguments en faveur de nos revendications.

En concertation

- Ex aequo a commencé en 2024 à assurer la présidence la Coalition solidarité santé, une coalition d'organismes communautaires et de syndicats qui défend le caractère public, universel et gratuit du réseau de la santé et des services sociaux. Nous avons organisé plusieurs rencontres sur le SAD avec de nombreux organismes, visant à promouvoir une vision progressiste de l'avenir du SAD au Québec. Nous avons aussi participé au nom de la Coalition aux consultations du Ministère sur la nouvelle politique du SAD pour porter cette vision.
- Nous collaborons avec Parents pour toujours, un groupe représentant les parents d'enfants adultes en situation de handicap, à faire avancer les enjeux en lien avec le CES. Cette collaboration nous a permis de rencontrer plusieurs éluEs du gouvernement du Québec et de l'opposition, puis d'être invités à présenter 2 conférences sur la mobilisation autour du CES.
- Nous faisons avec Parents pour la déficience intellectuelle – un organisme qui défend les droits des familles de personnes avec une déficience intellectuelle – des démarches pour mettre fin à une consigne suspendant la création de comités des résidents dans les nouvelles maisons alternatives. Nous sommes parvenus à rencontrer la directrice de l'expérience usager de Santé Québec à ce sujet.

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Accroître la pression autour des différents enjeux en lien avec le SAD et le CES

Ex aequo est au cœur d'une mobilisation avec d'autres groupes pour dénoncer les coupures au soutien à domicile et la volonté au gouvernement de faire payer les gens pour leur SAD. Nous organiserons des actions dérangeantes au cours de l'année et nous continuerons à tenir des rencontres de mobilisation et de soutien en lien avec le CES. Nous assurerons une vigie autour des développements en lien avec la nouvelle politique de SAD et la réforme du CES.

Défendre les besoins spécifiques des personnes avec une déficience motrice auprès de nos partenaires, des personnes décideuses et de groupes ciblés du grand public

Le travail de concertation avec des organismes représentant différents groupes touchés par les réalités du SAD et du CES a donné un élan à la mobilisation autour de ces enjeux. Cependant, Ex aequo va continuer à mettre de l'avant les réalités et les besoins spécifiques des personnes avec une déficience motrice en matière de santé et services sociaux. Ces besoins doivent être entendus par nos partenaires et par les personnes décideuses. Ce travail est plus important que jamais face aux coupures du gouvernement, aux attaques de la droite sur le filet social et à la menace que pose l'extrême droite. Nous devons aussi cibler des groupes stratégiques du grand public à rejoindre en lien avec ces enjeux, que nous pouvons rejoindre autrement que par le recours aux médias traditionnels. Un projet de capsules vidéo pour les médias sociaux est d'ailleurs en branle, qui met de l'avant la parole de nos militantEs.

Développer les réseaux d'entraide face à la crise climatique

La crise climatique menace les PSH plus que la plupart des groupes de la population. C'est dans un contexte où les gouvernements refusent d'assumer leurs responsabilités face à cette crise. Nous craignons particulièrement les décès que la météo extrême, comme les vagues de chaleur intense, peut causer parmi les personnes avec une déficience motrice. Nous envisageons de mettre sur pied une brigade météo extrême pour veiller au bien-être de nos membres durant ces périodes dangereuses. Ce sera des moments pour nos militantEs d'agir de façon concrète – et au frais dans nos locaux durant l'été – et de veiller à la santé, au bien-être et à la survie des unEs et des autres.



Habitation

Une année de recul et de bris de service pour les personnes en situation de handicap en matière de droit au logement



Programme de supplément au loyer

La dernière année fut marquée par des reculs sans précédent pour les personnes en situation de handicap en matière de droit au logement. D'abord, nous avons appris, en avril 2024, que le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CIUSSS Centre-sud-de-l'île-de-Montréal) cessait de gérer les quelque 350 subventions du Programme de supplément au loyer (PSL) destinées aux personnes à mobilité réduite et que la SHQ avait demandé à l'OMHM de reprendre la gestion de ces PSL. Comme plusieurs de nos membres obtiennent cette subvention suite à une entente avec le CRLB et leur propriétaire, nous étions très préoccupés par cette annonce.

Nous avons donc tenté d'obtenir des réponses à nos questions. Cependant, au CRLB, un message téléphonique invitait à contacter l'OMHM en précisant que plus personne ne prendrait les messages au CRLB. Nous avons donc interpellé l'Office et ce n'est qu'en décembre que nous avons eu un retour. Cette situation a eu pour effet qu'au moins 1 personne ait dû être hébergée temporairement dans une chambre d'hôtel où la salle de bain n'était pas accessible ! Lors de la rencontre que nous avons eue avec l'OMHM et la SHQ, nous avons appris que la transition s'est faite d'une manière chaotique et qu'il n'y avait plus de porte d'entrée pour soumettre une nouvelle demande.

En effet, si l'OMHM a repris la gestion administrative d'environ 280 de ces PSL, elle affirme ne pas être en mesure d'évaluer les besoins des personnes et l'accessibilité des logements convoités. Il y a donc environ 70 PSL destinés aux personnes à mobilité réduite qui sont inutilisés, ce qui pourrait permettre à autant de personnes d'habiter un logement en payant seulement 25 % de leurs revenus. La situation n'est toujours pas réglée à ce jour et il est donc impossible de soumettre une nouvelle demande, ce qui constitue un bris de service puisqu'il n'y a plus de porte d'entrée pour accéder à ces subventions.



Programme d'adaptation de domicile de Montréal

L'annonce de la suspension temporaire du programme d'adaptation de domicile, par manque de financement, le 22 novembre dernier, fut un recul historique. Rappelons que ce programme est un des premiers à avoir été créé par le gouvernement du Québec il y a plus de 40 ans. C'est grâce à lui que les personnes peuvent obtenir une subvention pour faire adapter leurs logements afin de pouvoir demeurer chez elles d'une manière sécuritaire.

La bonification de ce programme, notamment par le rehaussement du montant maximal de la subvention, avait été une victoire obtenue en 2023 et attendue de longue date par la communauté. Il y a bien eu un montant alloué pour le PAD dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, mais qui est destiné aux demandes déjà soumises. Québec a donc annoncé qu'aucune nouvelle demande ne serait acceptée dès le 1er avril 2025, jusqu'à nouvel ordre. Au même moment, nous avons appris que le gouvernement du Québec n'allait pas renouveler l'entente Réflexe Montréal et que, par conséquent, le PAD montréalais allait être fermé et repris par la SHQ.

Cette nouvelle est une catastrophe supplémentaire : non seulement le programme montréalais était plus efficace, car plus flexible, mais l'augmentation des délais causée par la suspension du programme sera aggravée par la fermeture du programme montréalais. En effet, environ 250 personnes dont la demande n'était pas encore à l'étape de l'approbation devront refaire leur demande en fonction des critères de la SHQ (qui, par exemple, ne permet pas de rendre le balcon accessible contrairement à Montréal), ce qui ralentit le processus et fera perdre du temps aux fonctionnaires responsables du programme.

Malgré les nombreux reportages et articles à ce sujet, les quelques 1000 personnes ayant envoyéEs une lettre aux ministres et députéEs responsable de cette question, nous n'avons eu aucun retour du gouvernement du Québec à ce sujet.



Image d'une des campagnes sur New/Mode

Projet du quartier Namur-hippodrome

Le projet de développement du quartier Namur-hippodrome a franchi une nouvelle étape avec l'adoption de son Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) par l'arrondissement en décembre dernier. Nous avons continué à participer activement à ce projet en allant à 32 rencontres de différents comités, dont le comité Communauté du Groupe d'Accélération pour l'Optimisation du Projet de l'hippodrome (GALOPH).

Rappelons que la construction d'environ 20 000 logements est prévue dans ce secteur dont la moitié sur le site de l'hippodrome, qui devrait comprendre au moins 4800 logements sociaux et communautaires. Nous continuons nos représentations pour nous assurer que ce nouveau quartier et les logements qui s'y trouveront auront une haute performance en matière d'accessibilité universelle.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec le Comité citoyen et communautaire Bellechasse, qui nous avait approchés pour s'assurer que ce projet de 800 logements sociaux et communautaires ait une haute performance en matière d'accessibilité universelle. Une nouvelle étape fut franchie en mars 2025 avec l'adoption par le Conseil d'arrondissement Rosemont La-Petite-Patrie d'une résolution visant à garantir que ce site, actuellement occupé par un garage de la STM qui va déménager, soit réservé pour des logements sociaux et communautaires.

Nous avons également effectué des représentations pour certains grands projets, dont les 5800 logements prévus à la Place Versailles et les 800 à 900 logements sur le site du Couvent des franciscains en déposant et présentant des mémoires et en interpellant les éluEs. Rappelons qu'à l'origine, les promoteurs de ces énormes projets ne prévoyaient pas dépasser l'accessibilité minimale prévue par le Code de construction du Québec pour tous les logements qui y seront construits.

Si c'est le cas, aucun de ces milliers de logements ne pourra être habité par des personnes utilisant une aide à la mobilité, ce qui aggravera l'exclusion et la discrimination que nous subissons en matière de droit au logement.





En matière d'habitation cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Participation à 1 rencontre avec Joël Arsenault (Parti québécois). Il fut question de la bonification des exigences en accessibilité universelle dans le Code de construction du Québec (CCQ), à 2 rencontres avec Andrés Fontecilla (Québec solidaire) pour discuter de la bonification du CCQ et des conséquences de l'abandon du programme Accès Logis, à 1 rencontre avec les cabinets du ministère du Travail et du ministère de l'Habitation pour discuter de la bonification du CCQ et des conséquences de l'abandon du programme Accès Logis.
- Présences à 2 conseils municipaux pour poser des questions sur l'accessibilité universelle en habitation.
- Participation à 2 manifestations pour le droit au logement dont le campement à Québec et participation à une campagne d'appel du FRAPRU pour revendiquer du financement pour le logement social.
- Présence pour poser des questions à la Séance d'information du PDAD Namur-hippodrome et dépôt d'un Mémoire d'Ex aequo. Présence pour poser des questions à la Séance d'information du projet Place Versailles, dépôt d'un Mémoire d'Ex aequo, présentation à la consultation publique et 2 rencontres avec les organismes du quartier pour se concerter sur ce projet. Présence pour poser des questions à la Séance d'information du projet Couvent des Franciscains, dépôt d'un Mémoire d'Ex aequo et présentation à la consultation publique pour exiger une meilleure prise en compte de l'accessibilité universelle.
- Dépôt d'un mémoire et présentation à la consultation sur le PPMADR pour discuter de l'accessibilité universelle en habitation et des commerces.
- Participation à 3 rencontres avec des partenaires en lien avec l'abandon du PSL géré par le CRLB et 2 rencontres avec des gestionnaires de l'OMHM et de la SHQ à ce sujet.
- Participation aux rencontres suivantes: 1 rencontre avec Ensemble Montréal pour discuter d'accessibilité universelle en habitation, 1 rencontre avec Despina Sourias et le RAPSIM pour discuter des situations d'itinérance causées par le manque de logements et de ressources accessibles, 1 rencontre avec Benoît Dorais avec le ROPASOM pour discuter d'accessibilité universelle en habitation, 1 rencontre avec CDPQ infra pour discuter du projet « Cité universitaire de Montréal », 2 rencontres avec les fonctionnaires responsables du Programme d'adaptation de domicile (PAD) de Montréal dont 1 avec Despina Sourias pour discuter des problèmes qui persistent.
- Présentation avec une membre au Comité citoyen Milton parc sur l'accessibilité universelle en Habitation.
- Participation à l'élaboration et à la dispensation 1 formation offerte aux éluEs d'Ensemble Montréal en collaboration avec Société Logique sur l'accessibilité universelle en Habitation.



En concertation

- Participation à 32 rencontres des comités pour Namur-hippodrome (comité Communauté du GALOPH, Atelier Namur-hippodrome, comité fiduciaire d'utilité sociale et avec Société Logique) pour discuter du développement de ce futur quartier.
- Participation au Congrès du FRAPRU, à 4 Assemblées générales, 3 rencontres des groupes de Montréal et 1 formation pour revendiquer du financement pour le logement social.
- Participation à 9 rencontres de « Accessible Housing Network (AHN) », dont 1 avec la présence du ministre de l'Habitation de la Colombie-Britannique, pour discuter des stratégies.
- Participation à 3 rencontres au Comité citoyen et communautaire Bellechasse et participation à un Panel dans le but de développer des logements sociaux et communautaires sur ce site.
- Participation à la journée « Perspective internationale sur le logement » pour discuter des exemples inspirants dans d'autres pays.
- Participation à 3 rencontres avec le ROPASOM dont 1 avec des architectes de Commun-QC pour promouvoir l'accessibilité universelle en habitation.
- Participation à 7 rencontres avec des professeurs de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et participation à 1 Table ronde dans le but d'améliorer la formation en A.U. offerte à leurs étudiantEs.
- Participation à 2 rencontres de « Accelerate accessibility coalition » et participation à leur comité Stratégie pour nouer des alliances.
- Participation à 1 conférence-midi et présentation sur l'accessibilité universelle avec Société Logique à la conférence internationale « Logement : Crises partout, justice nulle part ! » du CRACH.
- Participation à 2 rencontres du projet « Parcours Design universel » de Société Logique pour analyser l'accessibilité universelle des projets.
- Participation à 2 rencontres de collaboration avec le comité logement POPIR pour un projet de logement social.
- Participation à une recherche commandée par l'AGRTQ sur les bénéfices pour la population des projets de logements sociaux et communautaires et participation à une étude sur la discrimination dans les coopératives menée par des étudiantes au doctorat.
- Participation et présentation sur l'accessibilité universelle et la discrimination par une membre aux journées « Housing justice convergence » organisées par SEIZE à l'Université Concordia.

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Poursuivre la bataille pour que le gouvernement du Québec reprenne le financement le du Programme d'adaptation de domicile (PAD) et que ce financement soit à la hauteur des besoins des personnes en situation de handicap. Les attaques historiques du gouvernement du Québec contre le droit au logement des personnes en situation de handicap sont inacceptables et nous devons redoubler d'efforts au cours de la prochaine année pour défendre ce droit. Nous devons travailler en concertation avec nos alliés et faire preuve de détermination pour combattre les reculs qui nous affectent. Le lancement de la campagne « La CAQ m'handicape », qui concerne notamment les enjeux du PAD, sera le point de départ de cette mobilisation qui visera à obtenir un financement adéquat de ce programme et à sauver le Programme d'adaptation de domicile de Montréal.

Continuer nos représentations pour l'adoption de normes plus rigoureuses en matière d'accessibilité universelle des nouveaux logements construits et poursuivre notre vigilance pour les grands projets. Nous continuerons nos représentations pour que tous les paliers de gouvernement adoptent des normes plus rigoureuses en matière d'accessibilité universelle pour tous les logements construits. Au niveau provincial, la modification du Code de construction du Québec prévue cette année est une opportunité. Au niveau municipal, nous pousserons pour que les projets aient une meilleure performance en matière d'A.U., notamment par l'adoption de réglementation à cet effet par les arrondissements ou par la négociation lorsque des promoteurs souhaitent obtenir des dérogations. La révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) est également une occasion à saisir pour agir auprès des municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



Vie municipale

Déneigement des débarcadères pour les personnes à mobilité réduite

Cette année fut l'occasion de faire le suivi sur la mise en œuvre de la nouvelle procédure de déneigement des débarcadères pour personnes en situation de handicap. D'abord, nous devons nous assurer que les débarcadères existants qui n'avaient pas déjà une longueur de 7,2 m soient agrandis avant l'hiver pour qu'ils soient déneigés en priorité. Nous avons été heureuses et heureux d'apprendre que la quasi-totalité d'entre eux avait été agrandie avant le 1er octobre dernier.



Rappelons que la nouvelle procédure prévoit qu'ils doivent être déneigés en continu à partir d'une accumulation de 5 cm au sol et que leur déneigement doit être complété au plus tard 8 heures après la fin des précipitations. Nous avons donc invité au début de l'hiver les personnes à nous contacter si la nouvelle politique n'était pas respectée.

Si la norme des 8 heures n'était pas toujours respectée, la plupart des personnes ont affirmé que la situation s'était tout de même améliorée comparativement aux dernières années. Toutefois, les responsables de ce dossier à la Ville de Montréal ont reconnu qu'il y a eu des difficultés quant à la mise en œuvre au début de l'hiver et que des correctifs devraient être apportés. Aussi, pour la plupart des personnes qui nous ont contactées cet hiver en lien avec le déneigement, nous constatons que la signalisation y est inadéquate. Par exemple, le transport adapté utilise souvent les « interdictions de stationner » notamment devant les HLM, ce qui pose problème l'hiver, car ces endroits ne sont pas déneigés en priorité. Aussi, certaines personnes avaient des « stationnements pour personnes handicapées », mais pas de débarcadère. Les stationnements ne sont pas inclus dans la nouvelle procédure. Il sera donc important de corriger ces situations pour que les personnes puissent en bénéficier l'hiver prochain.





Chantier en Accessibilité universelle

Cette année fut également la fin du Chantier en accessibilité universelle et le lancement du Plan d'action en accessibilité universelle 2024-2030 de la Ville de Montréal. Bien que certaines mesures qui s'y trouvent nous semblent intéressantes, nous avons été étonnéEs par certaines des actions qui s'y trouvaient. Rappelons que les actions suivies en 2024 n'ont été dévoilées qu'en décembre de la même année. Nous avons donc interpellé les éluEs lors du Conseil municipal de décembre. Nous voulions par exemple savoir pourquoi un arrondissement avait inscrit « Faire un relevé des passages piétonniers, des chemins de parc ainsi que des trottoirs annuellement » dans le Plan d'action. Nous n'avons rien contre qu'un arrondissement sache où il y a des trottoirs sur son territoire, mais on se demande en quoi ça améliore l'accessibilité universelle. De même, les actions du Service de l'Habitation et du Service du développement économique se résument à octroyer des subventions dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile (PAD) et du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC). Non seulement ces programmes existent déjà depuis de nombreuses années, mais en plus, le programme PAD venait d'être suspendu faute de financement lorsque le Plan d'action fut dévoilé. Pour sa part le PAAC a été très peu efficace jusqu'à présent et devrait être modifié et bonifié pour que cette action ait un réel impact. On nous a répondu qu'en effet il y avait un niveau d'engagement très inégal d'un service et d'un arrondissement à l'autre. Il sera donc primordial de continuer à les interpellier pour que l'A.U. y devienne une priorité.

Accessibilité des commerces

Pour l'accessibilité des commerces, les premières rencontres avec l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) et la SDC Jean-Talon dans le but d'avoir des propositions communes furent très intéressantes. Nous devons continuer à faire des pressions auprès de la Ville, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) dans ce dossier.



En matière de vie municipale cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Participation à 3 rencontres du Chantier en accessibilité universelle de la Ville de Montréal et à 2 rencontres statutaires avec Josefina Blanco, l'élue responsable de l'A.U. à la Ville de Montréal pour discuter du Plan d'action en accessibilité universelle 2024 -2030 et de la gouvernance en accessibilité universelle.
- Participation à 1 rencontre avec l'Ombudsman de Montréal et le Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA) 4 rencontres avec les élues responsables (Maja Vodanovic et Josefina Blanco, le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne (SCAEC) et un responsable du Transport adapté pour faire le suivi concernant la mise en oeuvre de la nouvelle procédure de déneigement des débarcadères pour les personnes à mobilité réduite.
- Participations à 3 consultations publiques de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour y présenter nos mémoires (PUM 2050, Place Versailles et Couvent des franciscains) et 1 visite des commissaires de l'OCPM dans nos locaux pour discuter du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050).

En concertation

- Participation à 2 journées du Collectif accessibilité universelle et 5 rencontres de son comité Représentation pour préparer nos demandes en vue de la prochaine campagne électorale municipale.
- Organisation de 2 rencontres avec l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) et la SDC Jean-Talon pour discuter de l'accessibilité des commerces.
- Participation aux consultations pour l'élaboration du Plan d'action en accessibilité universelle de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et prise de parole lors de la soirée où il fut dévoilé.
- Participation à 2 rencontres et 1 présentation à un Panel du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Mtl) pour discuter du PUM 2050.
- Participation à 3 rencontres avec des éluEs de l'Opposition pour discuter d'Habitation et de leur plateforme électorale.
- Participation à 2 prises de parole au Conseil municipal et à 4 Conseils d'arrondissement pour les questionner sur de grands projets en Habitation et d'accessibilité universelle.



Nos priorités pour l'année 2025-2026

S'assurer de la mise en place par la Ville de Montréal d'un comité de suivi des engagements pris auprès de l'Ombudsman en lien avec le déneigement des débarcadères pour personnes à mobilité réduite.

Permettre à toutes les personnes ayant besoin d'un débarcadère pour personnes en situation de handicap de bénéficier de la nouvelle politique de déneigement. Pour ce faire, nous allons poursuivre les discussions avec les éluEs et les fonctionnaires qui en sont responsables pour corriger les problèmes qui furent observés l'hiver dernier. De plus, nous demandons que les procédures permettant d'obtenir un débarcadère soient simplifiées et harmonisées. En effet, il y a certains arrondissements où les procédures sont complexes et qui peuvent refuser une demande si, par exemple, il y a une borne fontaine à moins de 12 mètres de l'entrée du domicile. Ces dispositions empêchent des citoyennes et des citoyens de bénéficier de ce service, qui permet d'avoir une zone déneigée en priorité. Il fut notamment demandé à l'Office municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) de faire modifier la signalisation inadéquate devant les HLM où habitent des personnes âgées ou en situation de handicap et nous devons nous assurer cette année que ce sera effectivement fait avant l'hiver prochain.



Transport

Financement du transport collectif

Le gouvernement provincial actuel investit davantage dans les routes et parallèlement se déresponsabilise envers le transport collectif. Ce désengagement de la part de la CAQ a de nombreuses répercussions au niveau de l'accès au métro et le transport adapté de la Société de transport de Montréal (STM).



Au tournant du 21^e siècle, une étude a révélé que seuls 4 réseaux de métro au monde étaient inaccessibles pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant, dont celui de Montréal. Avec seulement 30 stations accessibles sur 68, la situation s'améliore mais beaucoup trop lentement. Or le gouvernement du Québec refuse toujours de financer la prochaine phase d'adaptation des stations.

La volonté de la STM à rendre le réseau du métro davantage accessible aux personnes à mobilité réduite est bien réelle. On peut lire à la page 40 dans son Plan stratégique organisationnel 2030 que l'augmentation du nombre de stations accessibles fait partie des principaux chantiers. De plus, dans le Plan d'accessibilité universelle 2030 de la STM, il est clairement mentionné, à la page 18, que la cible qu'elle souhaite atteindre est de 41 stations munies d'ascenseurs en 2030.

La STM a demandé au gouvernement du Québec une somme 320 millions \$ pour réaliser la phase 3 du programme d'accessibilité du métro lors de la consultation pour le budget 2024. Malheureusement, le gouvernement provincial n'a pas cru bon de répondre positivement à cette requête.

La situation au transport adapté n'est guère plus reluisante. D'un côté les demandes de déplacements augmentent et d'un autre côté la subvention du gouvernement du Québec n'est pas ajustée à la hausse. Le sous-financement du transport adapté a pour conséquence que l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) réalise le projet de mise en commun en partie ou en totalité des différentes composantes des services de transport adapté (service de réservation, de plaintes, de communication, etc.) œuvrant sur son territoire. Question de diminuer le coût des déplacements au transport adapté, la STM a décidé de se départir de ses minibus et d'aller en sous-traitance avec une compagnie qui aura une flotte de microbus. Ces deux changements majeurs ont pour but de pouvoir continuer à assurer le zéro refus de demande de déplacement, et ce malgré la déresponsabilisation du gouvernement du Québec.



Création de Mobilité Infra Québec (projet de loi 61)

En mai 2024, la ministre des Transports et de la Mobilité durable a déposé un projet de loi visant à créer Mobilité infra Québec. À la demande du gouvernement du Québec, cette instance fera l'analyse d'opportunités, la planification et la réalisation de projets de transports complexes. Sans surprise, ce projet de loi ne mentionne nulle part la notion de l'accessibilité universelle.

Pistes cyclables et rues piétonnes

Le comité consultatif en accessibilité universelle (CCAU) du Service d'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal a poursuivi ces travaux de développement de concepts d'aménagements d'arrêts de bus universellement accessibles longeant les pistes cyclables. Il a aussi entrepris une démarche de réflexion visant à développer des concepts d'aménagement de débarcadères pour les personnes à mobilité réduite longeant les pistes cyclables. Dans le but de faciliter cet exercice, un questionnaire du transport adapté s'est joint au CCAU. À la fin du mois de mars, les projets de concepts pour les débarcadères étaient passablement avancés. Il est important de mentionner à ce stade-ci que les bonnes pratiques développées au CCAU ne sont pas obligatoires. Il revient aux arrondissements de décider s'ils les appliquent ou pas. Il ne faudra donc pas se surprendre de voir des arrêts de bus ou des débarcadères pour personnes à mobilité réduite qui ne tiennent pas compte de l'accessibilité universelle.

Il y a de plus en plus de rues piétonnes à Montréal. Le transport adapté n'est pas autorisé à circuler sur les rues piétonnes, il doit donc effectuer l'embarquement ou le débarquement au coin de la rue. Pourtant, le transport adapté est un service porte à porte. En plus, les chauffeuses ou chauffeurs doivent toujours voir leur véhicule, car certaines personnes ne peuvent pas être laissées seules. La Ville devrait permettre l'accès au transport adapté de circuler sur les rues piétonnes, tout comme les véhicules d'urgence.



Carte des 31 stations accessibles pour le Vox-pop



En matière de transport cette année, nos activités de défense collective des droits se sont concrétisées par :

- Présentation à 400 personnes des obstacles que les personnes ayant une déficience motrice rencontrent dans les espaces publics extérieurs et des pistes de solution dans le cadre de l'événement intitulé « Collectivité viables pour tous et toutes » organisé par Vivre en ville.
- Présentation à 15 personnes portant sur comment Ex aequo a mobilisé ses membres sur l'enjeu des aménagements des espaces piétonniers dans le cadre d'un événement organisé par le Conseil régional en environnement (CRE).
- Présentation intitulée « Le transport collectif AU : 20 ans de luttes » réalisée dans le cadre de la rencontre de conjoncture de la Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire de Montréal ainsi que lors d'une rencontre organisée par Justice climatique Montréal. Environ 40 personnes étaient présentes à ces présentations.
- Élaboration du contenu en transport et mobilité pour le mémoire d'Ex aequo déposé dans le cadre de la consultation publique visant l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé et participation à l'élaboration d'une position au niveau du transport et de la mobilité avec DéPhy Montréal, Société Logique, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) dans le cadre de la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal sur le Plan d'urbanisme et de mobilité. Ces mémoires ont pour but que les instances décisionnelles tiennent compte des besoins des personnes en situation de handicap dans les projets de transport et de mobilité.
- Conception, réalisation et diffusion d'un vox pop auquel les usagers et usagères du métro sont invités à se prononcer sur la pertinence d'avoir des ascenseurs dans le métro.
- Échanges de courriel avec les députés responsables du transport et de la mobilité des parties d'opposition à l'Assemblée nationale sur l'enjeu du financement de nouveaux ascenseurs dans le métro.



En concertation

- Rédaction pour la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal d'une mémoire portant sur le projet de loi 61, Mobilité infra Québec. Le mémoire portait essentiellement sur l'importance que les projets de transports complexes soient conçus universellement accessibles.
- Organisation pour la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal d'une campagne de lettres intitulée « Financement des ascenseurs pour le métro : La CAQ dit non ». Elle s'est déroulée du 13 mai au 30 août. Pendant cette courte période, 818 personnes ont envoyé une lettre à la ministre des Transports et de la Mobilité durable. Celles-ci demandaient au gouvernement d'accorder à la STM 320 millions \$ pour rendre 6 autres stations de métro accessibles.
- Organisation pour la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal une action de visibilité à la station de métro Papineau. Elle a eu lieu le 30 octobre 2024 et environ cent personnes se sont données rendez-vous pour réclamer haut et fort la reprise du financement par la CAQ de nouveaux ascenseurs dans le métro.
- Identification avec les militants et militantes d'Ex aequo des aspects à considérer au niveau de l'aménagement du microbus. Cet exercice a permis d'apporter le positionnement d'Ex aequo à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal. La Table doit déposer un mémoire au transport adapté de la STM.
- Élaboration de revendications dans le cadre de l'harmonisation de l'offre de service des transports adaptés œuvrant sur le territoire de l'ARTM, par exemple le temps à bord du véhicule, heure d'ouverture et de fermeture du transport adapté, etc.). Ces revendications seront déposées à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal. La Table doit déposer un mémoire à l'ARTM

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Participer à la consultation de l'ARTM portant le projet de mise en commun en partie ou en totalité des différentes composantes des services de transport adapté œuvrant sur son territoire, volet gouvernance.

Participer à l'élaboration de la formation donnée par le service du transport adapté de la STM aux chauffeurs de microbus.

Développer et mettre en œuvre une stratégie d'actions portant sur l'importance d'investir dans le transport collectif, et ce jusqu'au 5 juillet 2025.

Poursuivre les interventions auprès de la Ville et de la STM concernant les pistes cyclables protégées et les rues piétonnes.

**FINANCEMENT POUR LES
ASCENSEURS DU MÉTRO**

**La CAQ dit
NON!**

La Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal vous invite à **signer cette lettre**.

Plus nous sommes nombreux à la signer, plus nous revendiquons haut et fort la poursuite des investissements dans l'**accessibilité du métro**, plus celui-ci deviendra incontournable.

Table de concertation sur l'accessibilité des transports collectifs de Montréal

Tract pour la campagne d'envoi de lettres New/Mode



Parentalité

Les obstacles rencontrés par les parents en situation de handicap sont nombreux. Les services adaptés à leur réalité sont rares et les situations de discrimination à leur rencontre sont courantes. Cette année, afin de défendre leurs droits, Ex aequo a priorisé les actions en lien avec l'utilisation du transport adapté avec de jeunes enfants, l'obtention de services de soutien à domicile pour les tâches parentales, les signalements et les interventions de la DPJ, ainsi que l'accessibilité architecturale des services de garde.



Alors que le gouvernement planifie de remplacer la Place 0-5 par son nouveau guichet unique d'accès aux services de garde dès l'automne prochain, Ex aequo a obtenu la confirmation que l'affichage de l'accessibilité des services de garde y sera optionnel. Cette décision défait l'engagement que la ministre de la famille, Suzanne Roy, avait pris l'année dernière comme quoi l'accessibilité des services de garde serait affichée sur la nouvelle plateforme. Ex aequo sera présent dans ce dossier afin de faire reculer le gouvernement sur cette décision et de faire avancer les droits des parents en situation de handicap.

Au niveau du soutien à domicile pour les tâches parentales, nous avons connu une grande victoire cette année. En effet, ce service est maintenant disponible sur l'ensemble de l'île de Montréal. Toutefois, les coupes du gouvernement de la CAQ dans le système de santé et dans les soins à domicile risquent de rendre plus ardu l'élargissement de l'offre de ce service au reste de la province. Malgré tout, Ex aequo mènera ce combat afin de permettre à tous les parents en situation de handicap de bénéficier de ce service essentiel. Pour ce faire, nous préparons présentement une grande tournée de représentation auprès des directions de tous les CIUSSS de la province n'offrant pas encore le service.



En matière de parentalité cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- La tenue d'un webinaire afin de présenter le nouveau service montréalais de soutien à domicile pour les tâches parentales aux intervenantEs du communautaire et aux professionnelLEs de la santé et de favoriser son utilisation.
- La création et la tenue d'une formation, en collaboration avec le ROCFM, afin d'accompagner les organismes communautaires et les familles de Montréal dans leurs efforts de mise en accessibilité de leurs locaux et services.
- La mise en place d'un projet de partenariat avec le CPE La Galijode afin de favoriser la bonne réception de leur demande de financement pour la mise en accessibilité de leurs nouveaux locaux. Ex aequo rejoindra le C.A. du CPE et produira un rapport sur la mise en place de leurs mesures de mise en accessibilité si la demande de financement est approuvée.
- L'obtention de rencontres (qui auront lieu en 2025-2026) avec les comités Transport adapté de plusieurs organisations, telles que l'ATUQ, la STM et l'ARTM, afin de leur présenter les résultats d'une étude sur les obstacles et facilitateurs à l'utilisation du Transport adapté avec de jeunes enfants. Nous effectuons ces présentations afin que certaines de nos recommandations soient intégrées aux politiques et pratiques de ces organisations.
- Notre participation à l'émission « Ça me regarde » de AMI-Télé afin de parler de l'accessibilité architecturale des CPE pour les parents en situation de handicap.



En concertation

- Continuer notre participation aux 4 projets de recherche dans lesquels nous étions déjà impliquéEs et accepter de participer à un nouveau projet afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur les parents en situation de handicap. Ces projets touchent aux sujets suivants;
- La paternité en situation de handicap (TELUQ)
- L'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour les personnes en situation de handicap et de la diversité sexuelle et de genre (UQAM)
- La sexualité des personnes en situation de handicap moteur (UQAM)
- Les obstacles et facilitateurs à l'utilisation du TA avec de jeunes enfants (Université Laval)
- L'accessibilité des lieux et services des organisations publiques et privées régulée par le gouvernement fédéral pour les familles dont au moins un parent est en situation de handicap (à confirmer)
- Coordonner la Table de Concertation Provinciale Parentalité et Handicap rassemblant 9 organismes communautaires travaillant avec des parents vivant différentes limitations ou déficiences. Pour l'année 2024-2025, les membres de la Table de concertation ont principalement travaillé sur l'enjeu des signalements à la DPJ effectués sous le motif de la situation de handicap et ont mis sur pied un plan d'action visant la réalisation de 4 actions distinctes dans la prochaine année. Ces actions sont:
- La création d'un guide sur les droits et recours des parents en situation de handicap face à la DPJ;
- Le développement d'un partenariat avec la DPJ pour créer des formations de sensibilisation pour ses intervenantEs;
- La mise sur pied d'un projet de recherche visant à créer des grilles d'évaluation des capacités parentales adaptées à la réalité des parents en situation de handicap;
- Continuer d'offrir des conférences sur la DPJ et les parents en situation de handicap dans les cégeps et universités de la province;

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Poursuivre nos collaborations et nos participations aux projets de recherche en cours;

Propager l'offre de services de soutien à domicile pour les tâches parentales dans d'autres régions du Québec;

Faire adopter des mesures favorisant l'utilisation du TA avec de jeunes enfants par les grandes organisations qui régissent le TA au Québec (ATUQ, Sociétés de transport, ministère des transports et de la mobilité durable, etc.);

Concrétiser ou mener à terme les différents projets de la Table de Concertation Provinciale Parentalité et Handicap afin d'améliorer les services de la DPJ et de réduire les situations de discrimination auxquelles les parents font face dans leurs relations avec cette organisation;

Faire pression sur le gouvernement pour que le nouveau guichet d'accès des services de garde requiert que tous les services de garde affichent leur niveau d'accessibilité.



Sécurité alimentaire

Les QuébécoisEs en situation de handicap sont affectéEs de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire en comparaison à la population générale. En 2020-2021, c'était effectivement 10 % des personnes avec incapacité âgées de 12 ans et plus qui se retrouvaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 6 % des personnes sans incapacité (Gouvernement du Québec, 2024). Quant à lui, le taux d'insécurité alimentaire chez les ménages où le principal soutien économique vit avec une incapacité est trois fois plus élevé que lorsque ce dernier n'a pas d'incapacité (Statistique Canada, 2021).



Dans ce contexte, Ex aequo mène le projet « Les personnes en situation de handicap ont faim », lequel a pour objectif d'identifier les causes menant les PSH à vivre de l'insécurité alimentaire. Il vise également à connaître leurs besoins et les obstacles d'accessibilité qu'elles rencontrent par rapport aux ressources et aux services d'aide alimentaire.

Ce projet de 24 mois, financé par la Fondation Mirella et Lino Saputo, tient compte des différents types de handicap suivants : moteur, visuel, auditif, langage/parole, déficience intellectuelle et spectre de l'autisme. De plus, il couvre l'ensemble de la province québécoise, ce qui permet de considérer les différentes réalités vécues par les PSH en matière d'insécurité alimentaire, selon qu'elles résident en milieu urbain ou rural.

En matière de sécurité alimentaire cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Participer à la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal Métropolitain, afin de mettre de l'avant et sensibiliser aux besoins et aux enjeux vécus par les PSH dans l'accessibilité des ressources et des services d'aide alimentaire ;
- Poursuivre la recherche littéraire et la rédaction sur les causes menant les PSH à vivre de l'insécurité alimentaire, dont les enjeux rencontrés en éducation, en emploi et en matière de revenus. L'objectif est d'expliquer le lien entre les inégalités socioéconomiques rencontrées par les PSH et l'insécurité alimentaire vécue par celles-ci ;
- Former le comité de partenaires du projet « Les PSH ont faim ». Composé de représentantEs d'organismes, ce comité met de l'avant le point de vue des personnes représentées par différents organismes et vise à tenir compte de chacun des types de handicap couverts par le projet ;
- Réaliser deux rencontres avec le comité de partenaires afin de présenter l'état d'avancement des travaux du projet et d'échanger sur ce dernier.

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Compléter la rédaction de la revue de littérature sur les causes menant les PSH à vivre de l'insécurité alimentaire, en se penchant sur les enjeux rencontrés par celles-ci dans ces thématiques : l'éducation, l'emploi, les revenus, l'adaptation du logement, le soutien à domicile et les dépenses liées à l'achat d'aides techniques et à la mobilité ;

Bonifier la revue de littérature à partir d'entrevues dirigées auprès d'organismes oeuvrant dans les différentes thématiques traitées, et ce, en tenant compte des types de handicap inclus dans le projet ;

Élaboration et diffusion d'un sondage pour identifier les besoins et les obstacles d'accessibilité rencontrés par les personnes selon leur(s) type(s) de handicap et les types de services et de ressources d'aide alimentaire auxquels elles ont recours ou aimeraient pouvoir avoir accès ;

Mener des groupes de discussion avec des PSH afin d'approfondir les résultats obtenus dans le cadre du sondage ;

Rédaction des constats identifiés lors du sondage et des groupes de discussion ;

Poursuivre la collaboration avec le comité de partenaires
Établir un portrait de l'accessibilité des services et des ressources d'aide alimentaire existantes ;

Rédaction du rapport final du projet ;

Début d'élaboration de deux plans d'action visant à agir sur les causes menant les PSH à vivre de l'insécurité alimentaire et sur l'accessibilité des ressources et des services d'aide alimentaire.



Jumeler et accompagner

Le service Oxili au quotidien

Le service Oxili offre du jumelage entre les préposésEs à domicile inscritEs sur la liste de référence et les personnes ayant besoin de soutien à domicile qui souhaitent gérer elles-mêmes leurs services par le biais de l'allocation directe Chèque emploi-service (CES). Ces personnes, aussi appelées autogestionnaires, sont, entre autres, des adultes en situation de handicap, des familles avec enfant ayant des limitations fonctionnelles et des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement résidant sur l'île de Montréal.



Les personnes autogestionnaires sont considérées comme ayant le rôle d'employeur et ont donc la responsabilité de trouver la ou les personnes qui leur offriront les services, de déterminer quand elles les recevront, d'organiser les tâches et de respecter les heures allouées selon le plan d'intervention du Centre local de services communautaires (CLSC).

Les autogestionnaires doivent aussi voir à leurs droits et obligations en tant qu'employeur. Le service Oxili a aussi le mandat d'aider, de soutenir et d'outiller les autogestionnaires dans leur rôle d'employeur. Les personnes préposées à domicile sont quant à elles soutenues au niveau de leur intégration en milieu de travail et au niveau de l'appropriation des connaissances de leurs droits. Ce service est offert en français et en anglais.

Autogestionnaires

Le processus de jumelage se compose de diverses étapes: Donner des informations sur le CES et le Service Oxili. Ouverture de dossier en créant un profil pour l'autogestionnaire dans la plateforme numérique. Ce profil comprend les informations personnelles et les besoins de l'autogestionnaire. Faire une requête de jumelage et envoyer les résultats à l'autogestionnaire, auxquels sont joints des outils de gestion et des documents informatifs. Accompagner et proposer des alternatives à l'autogestionnaire lorsqu'il est difficile de trouver l'aide recherchée parmi les personnes de notre liste. Faire le suivi auprès des autogestionnaires une semaine après avoir transmis la liste de référence. Effectuer des mises à jour des dossiers des autogestionnaires.





Processus de sélection

Le processus de sélection des personnes proposées à domicile comprend plusieurs étapes, dont celles-ci :

- Évaluer les besoins à combler dans les territoires desservis.
- Sélectionner des candidatEs potentiELes.
- Contacter les candidatEs par téléphone afin de valider quelques informations (telles que le secteur convoité), s'assurer de son éligibilité et expliquer les critères de qualification.
- Effectuer les entrevues en personne ou en visioconférence des candidatEs.
- Vérifier les antécédents judiciaires et les références professionnelles.
- Analyser le dossier de candidature (s'il y a un document ou une information manquante ou incomplète, le dossier sera rejeté).

Si la personne est sélectionnée, procéder à la création de son profil dans la plateforme numérique, s'assurer de son intégration au travail, respecter ses limites de compétences et l'informer de ses droits en tant que personne travailleuse.



Rose-Marie Wakil lors du Forum montréalais sur la proche aide, le 9 octobre 2024.



Bilan du service Oxili 2024-2025

Instabilité dans le soutien à domicile et le CES

Ce fut une année d'incertitude et de compression pour le soutien à domicile au Québec et le service Oxili n'a pas été épargné. En effet, le Ministère de santé et services sociaux (MSSS) a aboli l'accès aux agences privées dont les CLSC avaient recours pour affecter des travailleurs et travailleuses en soutien à domicile.

Devant ce fait, certains Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) de Montréal ont contacté Le service Oxili afin qu'il fasse des jumelages pour des blocs de moins de 30 minutes dans un secteur très précis dans le but de faciliter les jumelages.

Le service Oxili n'a pas répondu favorablement à cette requête pour les raisons suivantes. Le taux horaire étant très bas, soit 19,48\$. Combiné au fait que le temps requis pour se déplacer d'une résidence à l'autre n'est pas rémunéré, il est impossible de trouver des préposésEs qui accepteraient de travailler à ces conditions.

Cette demande de la part des CIUSSS ne tient pas compte que c'est l'autogestionnaire qui choisit le ou la préposée qui lui donnera les services de soutien à domicile. Il est impensable, par exemple, qu'unE préposéE puisse répondre aux critères de 4 autogestionnaires (tels que l'horaire, la langue d'usage, le type de service offert) tout en demeurant près les unEs des autres.

Certains CLSC ont commencé à sélectionner eux-même des personnes préposées pour combler les besoins des autogestionnaires du CES. Pourtant, il n'est pas dans leur mandat de jumeler les autogestionnaires avec des employéEs hors du réseau de la santé. Ainsi, certains CLSC imposent aux usagers et usagères unE préposéE, et ce sans qu'une vérification d'antécédents judiciaires ou de références professionnelles ne soient effectuées.

Depuis l'automne, plusieurs coupures ont été remarquées dans le programme du CES, ce qui a grandement affecté la qualité de vie des autogestionnaires partout dans la province. Des personnes n'ont plus d'aide pour se lever, se laver, manger, faire les courses ou prendre soin de leur environnement. Le système de santé et de services sociaux dit prioriser et ne donner que l'aide essentielle. Or, comment pouvoir se lever, se laver, manger pourrait être non essentiel? La précarité s'installe encore plus dans leur vie.



Développement du site Web pour le service Oxili

Une réflexion approfondie s'imposait afin de répondre efficacement à la demande de jumelage des autogestionnaires actuels et futur avec les préposéEs dans le but de mieux les soutenir, mais également d'informer les personnes intéressées par le CES et le service Oxili.

Au début, on a convenu d'intégrer quelques informations supplémentaires dans la section du service Oxili dans le site Web d'Ex aequo. Finalement, on a décidé que Le service Oxili aura son propre site internet. Voici quelques unes des étapes qui ont été franchies jusqu'à maintenant:

- Évaluation des besoins;
- Demande d'informations et recommandation auprès de Eckloweb;
- Demande de soumission;
- Proposition d'échéancier et discussion sur les rôles et obligations de chacunEs en collaboration avec le responsable des communications d'Ex aequo et d'Eckloweb;
- Mise en fonction du clonage et échéancier;
- Répartition de la rédaction du contenu des sections entre chacunE;
- En continu: Rédaction et relecture des contenus en français

Le service Oxili au quotidien c'est :

- 1139 autogestionnaires, dont 109 nouveaux et nouvelles en 2024-2025, comparativement à 155 l'an passé;
- 117 préposéEs actifs et actives ainsi que temporairement inactifs et inactives, comparativement à 118 préposéEs;
- 2 coordonnatrices œuvrant à temps plein pour soutenir les autogestionnaires et les préposéEs.



En concertation

Avec le milieu communautaire

Le service Oxili a été interpellé à quelques reprises pour présenter ses services à divers organismes partenaires que voici :

Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM)

Le service Oxili a fait 2 conférences sur le CES.

La première a eu lieu le 2 mai 2024 de 13h30 à 15h: 12 participantEs et 4 intervenantEs d'organismes partenaires y étaient présentEs.

Une deuxième conférence a eu lieu le 27 février 2025, cette fois-ci de 19h à 20h30: 6 participantEs et 2 intervenantEs y étaient présentEs.

Lors des deux conférences, il y a eu de beaux échanges sur des questions, notamment sur le manque d'accès à cette modalité et sur les coupures actuelles.

2e édition du Forum montréalais sur la proche aide

« Le répit dans tous ses états »

Organisée par la Table de concertation régionale sur les personnes proches aidantes de Montréal (TCRPAM)

9 octobre 2024 de 9h à 16h30 à l'Auberge Universel de Montréal

Ce Forum offrait un espace privilégié aux acteurs de la proche aide pour réfléchir aux enjeux liés au répit et rêver collectivement à un avenir pour les services situés au cœur de la proche aide. Une des deux coordonnatrices du service Oxili a été invitée à faire partie du 2e panel afin de discuter sur les solutions aux répits et présenter le CES et l'offre de service d'Oxili. De plus, le service Oxili a pu tenir un kiosque lors de cette journée où plus de 300 personnes y ont participé.

Ceci a permis de faire connaître l'offre de service d'Oxili et de développer quelques contacts auprès d'organismes présents.

Bien chez soi, présent à ce forum, a demandé une rencontre avec la coordination du service Oxili afin de pouvoir collaborer et échanger sur les besoins et demandes en soutien à domicile. Il a été convenu que si le service Oxili recevait des demandes hors de son expertise ou en modalité privé, il allait référer ses demandes vers Bien chez soi. À l'inverse, si Bien chez soi recevait des demandes de soutien à domicile pour des blocs de 1h30 et plus avec la modalité du CES, ceux-ci allaient être invités à contacter Le service Oxili.

XXIe Journée en droit social et du travail

Organisée par le département de sciences juridique de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) le 29 novembre 2024 de 8h30 à 17h aux Archives de la Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ), sur la rue Viger.

Il était important pour le service Oxili de participer à cette journée, accompagné de l'ADCD en Santé et services sociaux. Cette journée avait pour but de dresser un portrait des enjeux des violences au travail avec un point de vue académique étant basé sur de la recherche. L'événement avait une approche multidisciplinaire et axé sur la recherche de solutions. De plus, une collaboratrice très appréciée du service Oxili, Marie-Hélène Verville, était présente pour présenter les enjeux des personnes travailleuses du Chèque emploi-service. Ce fut une journée fort enrichissante.

Avec les CLSC

Le service Oxili continue sa collaboration avec le réseau de la santé et de services sociaux, notamment avec les intervenantEs pivots du CLSC.

Au cours de la dernière année, 2 présentations du service Oxili s'adressant au personnel du soutien à domicile ont été effectuées:

1. CIUSSS Ouest de l'île de Montréal (le 5 septembre 2024, en visioconférence)
2. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS-MO16) (le 23 septembre 2024, en visioconférence)

Le CISSS-MO16 a fait appel à l'expertise du service Oxili afin de convaincre de potentiels partenaires communautaires à développer une initiative semblable en Montérégie Ouest. Lors de cette rencontre sur Teams, une dizaine d'intervenantEs ont assisté avec intérêt à la présentation développée spécifiquement pour répondre à leur demande. Un tableau complet sur l'offre de service, le fonctionnement, le financement, la valeur ajoutée à cette modalité qu'est le CES pour tout type de clientèle concernée.

Feuille explicatif sur la prévention du harcèlement discriminatoire, psychologique et sexuel au travail

Le service Oxili élaborera et diffusera à ses usagers et usagères un feuillet informatif sur la prévention du harcèlement discriminatoire, psychologique et sexuel au travail.



Nos priorités pour l'année 2025-2026

Développer l'onglet "Le service Oxili au quotidien" du site internet d'Ex aequo

Il est à noter que, contrairement au site Web d'Ex aequo, celui du service Oxili aura une version anglophone qui sera développée d'ici l'été 2025. Le service Oxili prévoit terminer la réalisation complète du site Web et sa mise en ligne au début de l'automne.

Il reste à terminer la rédaction du contenu des différentes sections. Une révision de la version française est bientôt prévue et, ensuite, la traduction vers l'anglais sera rédigée. Finalement, la révision de la traduction sera aussi nécessaire afin de s'assurer de sa qualité et de sa justesse.

Une formation sur l'intégration du contenu dans le site Web sera fournie par le responsable des communications d'Ex aequo aux deux coordonnatrices du service Oxili afin qu'elles soient autonomes pour mettre au jour le site.

Le service Oxili planifie, pour l'automne, un lancement virtuel de son site Web en invitant les autogestionnaires, les préposésEs, les 5 CIUSSS de Montréal et les partenaires du milieu communautaire à y participer.

Il reviendra aux coordonnatrices du service Oxili de nourrir le site Web des dernières actualités, calendrier d'activités et témoignages en lien avec le soutien à domicile, en particulier sous l'angle du CES, afin d'informer et d'alimenter toutes personnes concernées par ces questions.



Communiquer

Pour un organisme qui se consacre à la promotion et à la défense des droits, la circulation et la vulgarisation de l'information sont cruciales, tant à l'interne qu'à l'externe. Nos outils de communication servent non seulement à bien coordonner les actions mises en place par les militants, les militantes et les employéEs, mais aussi à faire connaître nos revendications au grand public et aux instances gouvernementales. Il est également nécessaire de mettre en place des outils qui sauront faire en sorte d'attirer de nouveaux et de nouvelles membres, dans le but d'agrandir la communauté d'Ex aequo.



Nos activités de communication en chiffres

- Une communauté facebook de **2734** abonnés;
- **12** apparitions dans les journaux;
- **4** apparitions à la télévision;
- **4** apparitions à la radio;





Faire connaître Ex aequo et ses activités

Nos communications à l'intention des membres

Cette année, nous avons continué à ouvrir l'accès de notre infolettre au grand public, gardant notre engagement à élargir notre audience et à renforcer notre mobilisation sur les enjeux clés défendus par Ex aequo. En complément à cette stratégie, nous avons également mis en place des infolettres personnalisées, envoyées directement aux membres lorsqu'une communication plus ciblée était pertinente. Cette stratégie garantit non seulement que nous rejoignons un large public grâce à notre plateforme en ligne, mais également que nous maintenons une conversation plus intime et directe avec nos membres.

Outre l'infolettre, le moyen le plus prisé chez Ex aequo pour mobiliser nos membres est le téléphone. Rien de mieux qu'un appel personnalisé de notre agente de mobilisation pour les inciter à participer à nos activités de défense collective des droits !

- Nos **33** infolettres, dont **6** qui étaient destinées aux campagnes lancées cette année, ont obtenu un taux de lecture moyen de **54,4%**; légère augmentation en comparaison à l'année dernière. L'an dernier, le taux de lecture était de 53,4%.
- Notre groupe Facebook privé dédié aux membres compte maintenant plus de 90 membres. L'an dernier, le groupe avait **80** membres.



Faire entendre nos revendications

Notre travail pour l'inclusion sociale signifie aussi de porter la voix des membres dans l'espace public. Pour ce faire, les réseaux sociaux et les interventions médiatiques demeurent nos outils d'interventions privilégiés. Nous utilisons les réseaux sociaux afin d'avoir une plus grande visibilité et de partager nos bons coups. Grâce à l'utilisation hebdomadaire de nos réseaux sociaux, nous avons réussi à obtenir des contacts avec des éluEs via des publications.

Cette année, nous avons aussi mis l'emphase sur l'envoi de lettres trouées comme méthode de communication/pression envers les éluEs. Grâce à ces initiatives, des milliers de lettres trouées ont été envoyées aux députéEs provinciaux, fédéraux et municipaux. Par exemple, notre campagne sur le Programme d'adaptation de domicile a atteint plus de 4000 lettres envoyées. Nous avons aussi entrepris une campagne d'envoi de lettre sur la situation provoquée par l'arrêt du financement de nouveaux ascenseurs dans le métro de Montréal.

Un bon moyen de faire connaître les luttes d'Ex aequo est par sa représentation à l'extérieur. Pour cette raison, nous avons créé 1 affiche avec 4 visuels représentant nos revendications en lien avec la campagne « La CAQ m'handicape » qui sera lancée en avril 2025. Des visuels ont aussi été créés par Ex aequo pour la campagne d'envoi de lettres aux députéEs concernant la fermeture du Programme d'adaptation de domicile (PAD) et l'arrêt du financement de nouveaux ascenseurs dans le métro de Montréal.

Finalement, nous avons créé une vidéo style Vox-Pop sur la situation de l'arrêt du financement pour de nouveaux ascenseurs dans le métro de Montréal. Cette vidéo nous a servi d'outil politique pour faire entendre nos revendications. Nous avons attiré l'attention de plusieurs journalistes sur la question grâce à ces efforts.

Développement de visuels à l'interne

Au cours de la dernière année, nous avons choisi de développer de plus en plus nos visuels à l'interne, plutôt que de faire appel à des services externes en graphisme. Cette approche nous permet de gagner en réactivité, en autonomie et de mieux arrimer nos visuels à notre ton et à nos messages. C'est dans cet esprit que le visuel de la campagne « La CAQ m'handicape » a été conçu à l'interne par le responsable des communications, en collaboration avec l'équipe. Ce visuel s'est décliné en plusieurs formats pour répondre aux différents besoins de la campagne : signature de courriel, macarons, affiches et autres supports de mobilisation.



Nous avons appliqué la même logique pour la réalisation du vox-pop à la station Lionel-Groulx, pour lequel un visuel papier a été spécialement créé afin de rendre l'activité visible, cohérente avec notre image et attrayante pour le public.

Cette capacité à produire nos propres visuels nous permet non seulement de renforcer notre identité visuelle, mais aussi de réagir plus rapidement aux enjeux d'actualité. Nous comptons poursuivre dans cette direction en 2025–2026, en continuant de développer des outils graphiques alignés sur nos campagnes et nos actions de terrain.



Edgar Poulin lors du tournage du Vox-Pop à Lionel-Groulx



Ex aequo sur les réseaux sociaux

L'organisme utilise principalement Facebook et X pour faire connaître ses revendications, et Instagram pour mettre en valeur ses membres en action. Facebook demeure notre plateforme la plus efficace pour rejoindre nos membres, nos organismes alliés ainsi que d'autres sympathisantEs à notre cause. Nous y publions du contenu lié à l'actualité, à nos revendications, à nos prises de position, et nous l'utilisons pour annoncer des actions de mobilisation, partager de l'information utile au quotidien des personnes en situation de handicap, et entretenir un dialogue avec notre réseau. Nos membres et alliéEs jouent également un rôle important dans la diffusion de ces contenus, en les relayant à leur tour – un échange que nous soutenons activement.

Sur X, notre présence se concentre principalement sur l'actualité politique. Nous y interpellons ponctuellement les éluEs, les partis d'opposition et les journalistes afin de faire valoir nos revendications et de rallier des appuis à nos positions.

Notre compte Instagram, quant à lui, est avant tout un espace visuel où nous mettons nos membres à l'avant-scène. Nous y partageons des photos d'événements et des témoignages, dans une optique de valorisation et de mise en lumière des expériences vécues.

Nous disposons également d'une chaîne YouTube, qui nous permet de diffuser des vidéos que nous relayons ensuite via notre site internet ou dans nos infolettres.

Au-delà de ces plateformes bien établies, l'équipe d'Ex aequo a amorcé au cours de la dernière année une phase de recherche exploratoire sur de nouvelles plateformes sociales, telles que Mastodonte. Cette démarche vise à identifier des alternatives à long terme, plus indépendantes et éthiques, en prévision d'une possible transition dans les années à venir. Toutefois, ce travail demeure pour l'instant au stade de la recherche, sans implantation concrète.

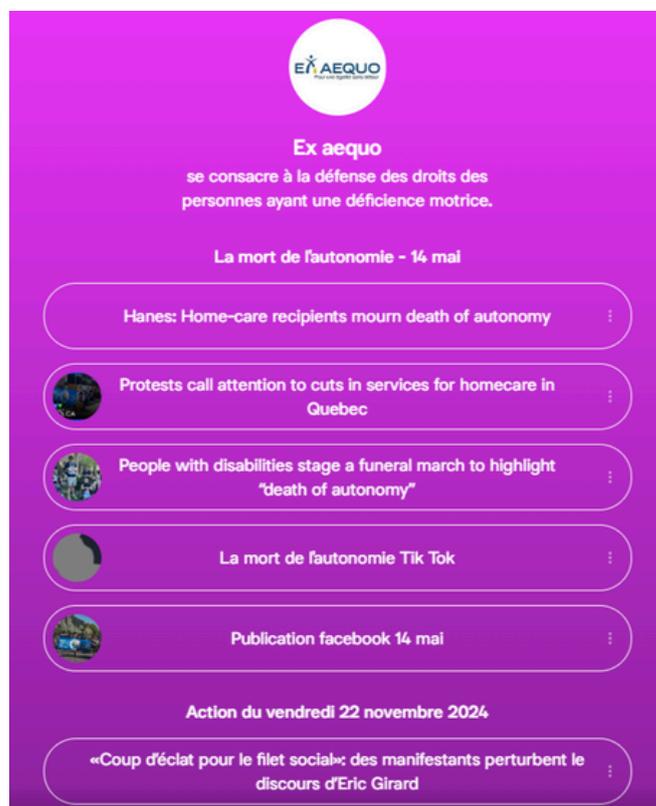
Malgré notre intérêt pour ces nouvelles avenues, notre page Facebook a connu une forte augmentation de sa visibilité au cours de la dernière année. Ce regain d'engagement nous a amenéEs à revoir notre stratégie et à réaffirmer l'importance de cette plateforme dans notre communication. Après mûre réflexion, l'équipe a décidé de maintenir sa présence sur Facebook pour les années à venir, afin de préserver le lien avec notre communauté et ne pas compromettre notre portée.



Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

Cela dit, notre utilisation de Facebook et d'Instagram a été compliquée cette année par les restrictions imposées par leur maison mère, Meta, en réaction à la Loi sur les nouvelles en ligne. En riposte à cette législation, Meta a rendu impossible le partage de nouvelles sur ses plateformes au Canada. Ainsi, depuis un an, toute tentative de publier ou de partager un contenu journalistique est bloquée, accompagnée d'un message d'erreur indiquant que le contenu n'est pas accessible au Canada. Cette décision a nui à notre capacité de relayer certains contenus d'intérêt public, mais elle renforce également notre volonté de poursuivre l'exploration de solutions de rechange.

Enfin, bien que **Meta** bloque désormais le partage de nouvelles sur Facebook et Instagram, nous contournons partiellement cette restriction en redirigeant notre public vers un **Linktree**, qui centralise nos liens vers des contenus externes, notamment d'actualité.



Exemple de notre Linktree (linktr.ee/Exaequo)



Nos 5 publications les plus populaires :

Facebook

- Le 24 mars 2025, nous partageons une lettre ouverte en réponse à l'intervention de la ministre Sonia Bélanger concernant le principe d'utilisateur-payeur pour le soutien à domicile, dans le cadre de notre campagne « La CAQ m'handicape ». Cette publication a suscité 145 interactions, 138 clics et 79 partages.

[Voir la publication](#)

- Le 17 mars 2025, nous partageons un retour en images sur la manifestation du 13 mars – UN TOIT, UN DROIT – pour exiger le refinancement immédiat du Programme d'adaptation de domicile (PAD). Cette publication a suscité 56 interactions et 15 partages. [Voir la publication](#)

- Le 4 février 2025, nous lançons une campagne d'envoi de lettres aux député·e·s afin de dénoncer la suspension temporaire du Programme d'adaptation de domicile (PAD) et d'exiger un réinvestissement immédiat. Cette publication a suscité 105 interactions, 108 clics et 72 partages.

[Voir la publication](#)

- Le 22 novembre 2024, nous partageons un retour sur l'action menée à la Chambre de commerce de Montréal, où Ex aequo, le MÉPACQ et la TROVEP Montréal ont interpellé le ministre des Finances du Québec, Éric Girard, en pleine allocution. Cette publication a suscité 54 interactions et 7 partages.

[Voir la publication](#)

- Le 29 juillet 2024, nous soulignons avoir franchi le cap des 600 signatures dans le cadre de notre campagne d'envoi de lettres aux député·e·s sur le financement des ascenseurs du métro de Montréal. Cette publication a suscité 74 interactions et 19 partages.

[Voir la publication](#)



Ex aequo dans les médias

Nos communiqués de presse et nos lettres ouvertes.

En 2024-2025, nous avons publié 2 communiqués de presse. Le premier s'intitule « Le gouvernement garde dans la précarité les préposés du plus important programme d'aide à domicile ». Ce communiqué a été rédigé par Hugo Vaillancourt en collaboration avec Marie-France Beaudry.

Le deuxième communiqué de presse était en lien avec la décision de la CAQ de suspendre le PAD (Programme d'adaptation de domicile). Il s'intitule « La CAQ suspend le Programme d'adaptation de domicile en plein mois de prévention des chutes : une insulte envers les personnes âgées ou en situation de handicap ». Ce communiqué a été rédigé par Martin Lalonde.

Afin de susciter le plus de visibilité à nos projets, nous avons aussi entrepris, dans le cadre de la campagne « La CAQ m'handicape », la création de visuels afin d'avoir une présence médiatique forte et efficace, tout en facilitant le partage pour nos partenaires.

Nous avons également mis en place une liste de nos interventions médiatiques sur le site [Linktree](#). Ce qui nous permet de contourner les restrictions de META (Facebook et Instagram) et de rassembler en un seul endroit toutes nos interventions médiatiques (radio, télé, article de journal, etc).

Nos interventions médiatiques

La liste complète de nos interventions médiatiques peut être consultée dans une section réservée à cet effet sur notre site Internet et sur notre page [Linktree](#). Nous avons été cités à 18 occasions par des journalistes, que ce soit dans la presse écrite, à la télévision ou à la radio. C'est un peu plus que l'année dernière. Il était notamment question de santé, de logement, d'accessibilité universelle du métro et aussi de parentalité.

Pour chaque problématique jumelée à nos dossiers, nous faisons des démarches auprès des journalistes dans le but d'obtenir une couverture médiatique. Une liste de contacts est mise à jour chaque année.

Cette année, nous avons beaucoup collaboré avec le journal Le Devoir, qui a diffusé plusieurs de nos actions et revendications sous forme d'articles. Toutefois, nous continuons d'accepter les demandes médiatiques de presque tous les journaux montréalais et nationaux, côté anglophone comme francophone.

Nous avons également eu beaucoup plus de présence radio/télévision que l'année dernière. Avec des apparitions sur des chaînes radio comme CIBL 101.5, QUB, Free City Radio, Noovo, LCN et Radio-Canada.

Nos priorités pour l'année 2025-2026

Au cours de l'année 2024–2025, nous avons renforcé notre stratégie de communication en misant sur l'accessibilité, la vulgarisation et l'engagement. Pour l'année 2025–2026, nous comptons approfondir cette approche en mettant l'accent sur deux axes majeurs : la création de contenu vidéo et l'exploration de nouvelles avenues numériques, tout en consolidant notre présence sur les plateformes existantes.

Créer davantage de contenu vidéo

Nous avons amorcé cette année l'expérimentation de nouveaux formats vidéo, notamment avec la réalisation d'un vox-pop à la station Lionel-Groulx, grâce à l'acquisition de microphones et d'une caméra qui nous permettent de produire rapidement des témoignages et capsules informatives.

En 2025-2026, nous souhaitons poursuivre dans cette voie en développant une série de contenus multimédias qui traiteront de sujets d'actualité importants pour notre communauté. Ces contenus prendront la forme de vidéos courtes, infographies et articles de blog, et viseront à vulgariser des enjeux complexes, tout en mettant de l'avant les voix de nos membres.

Optimiser notre utilisation des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux continueront de jouer un rôle central dans notre stratégie de diffusion. Facebook, Instagram et YouTube demeurent nos plateformes principales, car elles nous permettent de rejoindre efficacement nos membres et alliés. Notre page Facebook, en particulier, a connu un important regain de visibilité cette année, ce qui renforce notre volonté de continuer à y être actifs.

En revanche, nous sommes moins satisfaits de notre présence sur X, dont la portée et l'engagement ont diminué. Nous prévoyons donc réévaluer son utilité dans notre stratégie et explorer plus activement d'autres options.

Nous avons également amorcé une exploration de plateformes alternatives, comme Mastodonte, dans une optique de transition vers des espaces numériques plus décentralisés et éthiques. Ce travail exploratoire se poursuivra en 2025-2026.

Enfin, afin de contourner les restrictions imposées par Meta concernant le partage de nouvelles au Canada, nous avons commencé à utiliser Linktree. Cet outil nous permet de centraliser des liens vers des contenus d'actualité externes, maintenant ainsi notre capacité à informer nos abonnéEs efficacement.

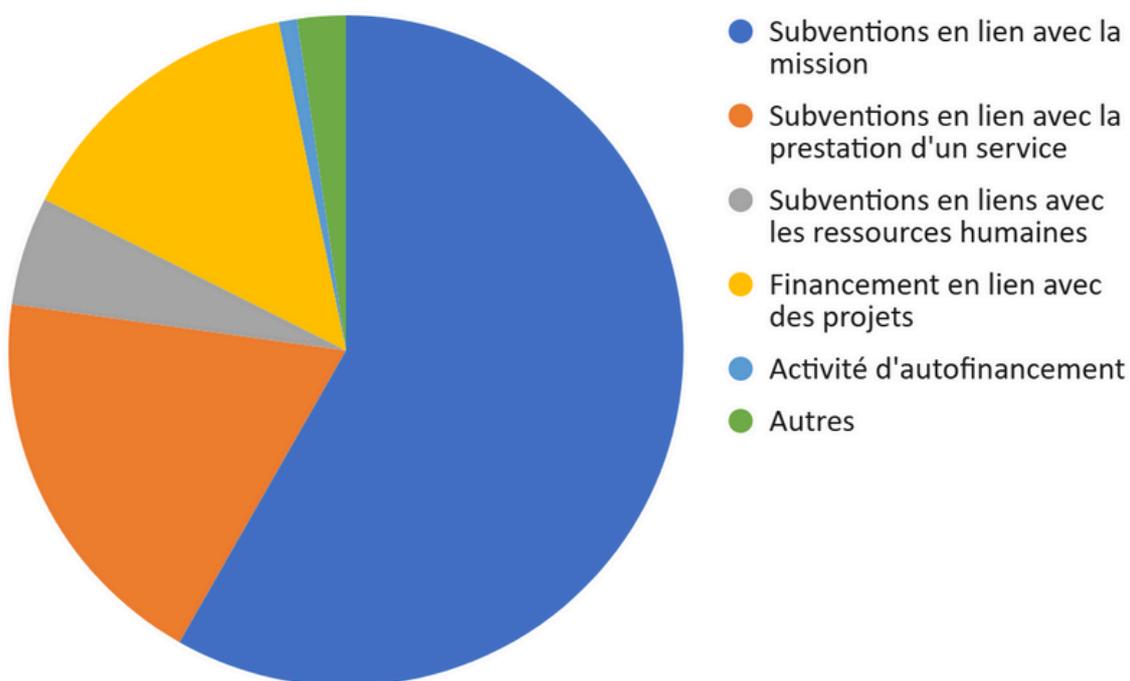


Administrer

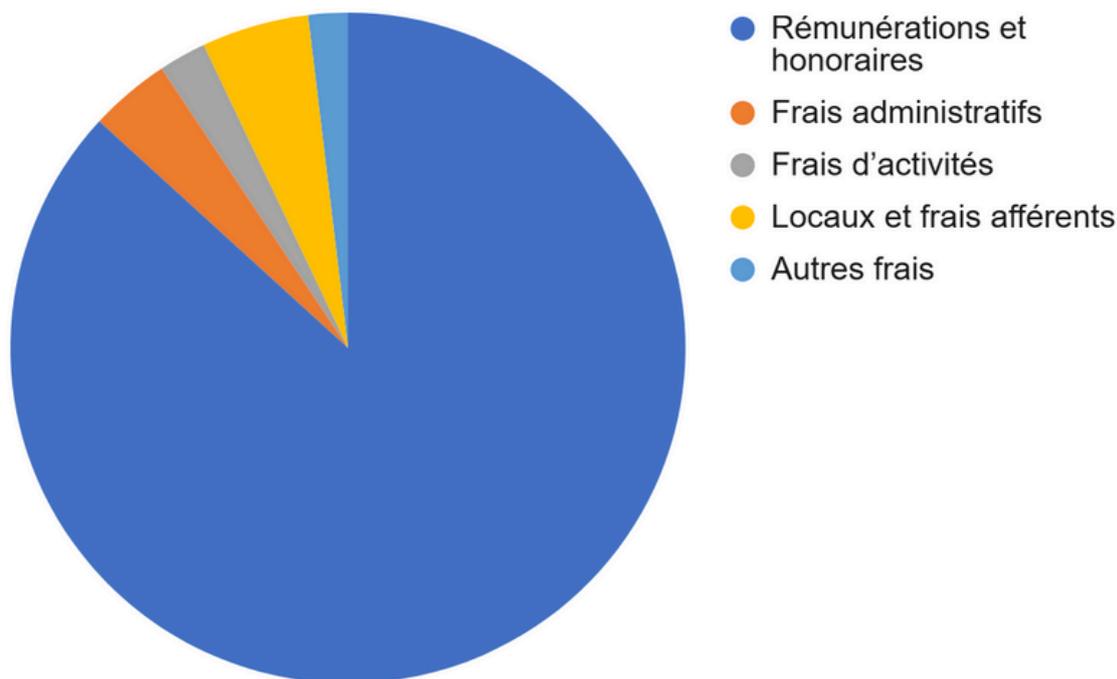
Les résultats pour le maintien et l'avancement dans les dossiers de défense collective des droits ne pourraient se faire sans un apport financier et humain conséquent. Une saine gestion et une gouvernance efficace sont des clés de la réussite pour maintenir la pérennité de l'organisation. Un énorme obstacle pour bien faire le travail se pointe, nos subventions en lien avec la mission ne sont toujours pas indexées ce qui provoquera des remous au cours des prochaines années au sein de l'organisme.



Des ressources au service de la mission



Subventions en lien avec la mission	372 892 \$
Subventions en lien avec la prestation d'un service	121 685 \$
Subventions en lien avec les ressources humaines	33 535 \$
Financement en lien avec des projets	91 787 \$
Activité d'autofinancement	5 590 \$
Autres	14 914 \$
Total	640 403 \$



Rémunérations et honoraires	553 023 \$
Frais administratifs	24 656 \$
Frais d'activités	14 525 \$
Locaux et frais afférents	32 766 \$
Autres	12 055 \$
Total	637 025 \$

Autofinancement, projets et faits saillants sur les revenus

En ce qui concerne notre activité d'autofinancement, les fonds amassés pour l'année 2024-2025 ont été de 5 590\$. La majorité de cette somme provient du budget discrétionnaire des députéEs et ministres. L'année 2024-2025 ayant été pour le gouvernement provincial une année de resserrements et de restrictions budgétaires dans tous les domaines, nous espérons que l'année 2025-2026 sera meilleure pour la collecte de fonds.

Comme mentionné dans le rapport annuel de l'an passé, il n'y a pas de surprise pour la subvention du SACAIS. Nous avons reçu 1 000\$ de plus que l'an passé, ce qui est nettement insuffisant pour répondre aux besoins de l'organisme. Pour l'année 2025-2026, on attend le même montant supplémentaire soit 1 000\$. Pour les années subséquentes nous sommes dans l'inconnu. Comme déjà mentionné dans le passé, nous réclamons minimalement l'indexation de nos revenus en lien avec la mission afin ne pas être dans l'obligation de faire des coupes significatives dans nos ressources humaines.

L'appui financier de la Fondation Mirella & Lino Saputo se poursuit. La phase 1 du projet La parentalité chez les personnes en situation de handicap s'est terminée cette année. Un soutien financier pour la phase 2 de ce projet a été demandé et obtenu.

La phase 2 du projet s'inscrit dans la continuité du travail accompli depuis 2021 et cible en plus du territoire de l'Île de Montréal, celui de Laval, de Longueuil et de la Montérégie. Sur un total de 150 000\$, une première tranche de 30 000\$ a été reçue cette année. Ce projet se poursuivra en 2025-2026.

Le deuxième projet avec la Fondation Mirella & Lino Saputo est sur l'insécurité alimentaire chez les personnes en situation de handicap. Ce projet a débuté à la fin de l'année 2023-2024 et s'est poursuivi en 2024-2025 mais de façon intermittente. La personne embauchée au début du projet nous a quittée en juillet 2024. Elle a été remplacée en octobre 2024 mais seulement à temps partiel pour une période limitée. Cette personne commencera à travailler sur le projet à temps plein en mai 2025. Une deuxième tranche de 54 000\$ sera reçue en 2025-2026 afin de poursuivre le projet.

En terminant, cette année, une part du financement provient de différents ateliers, formation et participation donnés par les employées à différentes organisations publiques. Nous avons également accueilli une stagiaire en travail social qui nous a permis de recevoir un montant pour la supervision. Toutes ces activités a permis de récolter près de 8 000\$.



Un conseil d'administration consciencieux et déterminé

En 2024-2025, il y a eu 10 séances du conseil d'administration. Cette année, le dossier chaud au conseil d'administration a été de préparer les départs à la retraite d'Yves, adjoint administratif et comptable, et de Marie, directrice générale, prévus le 5 juillet 2025. Question que ces départs se fassent dans les règles de l'art, un comité de transition a été formé. Celui-ci est composé de deux personnes administratrices, de deux employéEs et des deux personnes qui partent à la retraite. Le comité est consultatif. Les décisions ont été prises au conseil d'administration. Le comité avait le mandat suivant :

- Revoir les descriptions de tâches du poste d'adjoint administratif et comptable et de la direction générale
- Revoir la politique de conditions de travail de la direction générale.
- Concevoir et réaliser le processus d'affichage
- Définir les critères de sélection des candidats
- Concevoir la grille d'évaluation des personnes à la mi-probation et à la fin de la période de probation.

Un membre du conseil d'administration a fait partie du comité de sélection pour l'embauche de la nouvelle personne à la direction générale et au poste d'adjoint ou adjointe administrative et comptable. Deux personnes administratrices feront partie de chaque comité d'évaluation de la personne à la mi-probation et à la fin de la période de probation. Marie et Yves siégeront également sur ces deux comités d'évaluation.



Marie Turcotte lors de la dernière causerie annuelle

Deux administratrices ont suivi une formation sur comment recruter des administrateurs et administratrices. Un partage sur le sujet a eu lieu entre les membres du conseil. Ils et elles ont conclu que bâtir une relève au conseil d'administration sera une priorité en 2025-2026.

Voici quelques-unes des décisions importantes prises par le conseil cette année :

- Adoption du comité de transition
 - Adoption de la Politique de conditions de travail de la direction générale
- Priorités pour l'année 2025-2026 :
- S'assurer que la transition à la suite des départs à la retraite de la directrice générale et de l'adjoint administratif et comptable se fasse dans les règles de l'art.
 - Entreprendre des démarches visant à bâtir une relève au conseil d'administration.



Yves Marineau lors de la dernière causerie annuelle



Pour une égalité sans détour !